



Bulletin Officiel

Publié en application de l'article 31 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994

N° 3281 — Lundi 9 Février 2009

— 14^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DE SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL

SOCIETE EL WIFACK LEASING 2-4

COURBE DES TAUX 5

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 6

ANNEXES

ANNEXE I

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31/12/2008 :

- UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV
- UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV
- UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
- UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008 :

- AL HIFADH SICAV
- FCP KOUNOUZ

AUGMENTATION DE CAPITAL

AVIS DES SOCIETES

VISAS DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

EL WIFACK LEASING

Avenue Habib Bourguiba – 4100 Médenine – BP 356.

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société EL WIFACK LEASING, réunie le **07 octobre 2008**, a décidé d'augmenter le capital social à concurrence de 5 MD pour le porter de 10 MD à 15 MD par l'émission de 1.000.000 actions de 5 dinars de nominal à souscrire en numéraire au prix d'émission de 6,5 dinars soit moyennant une prime d'émission de 1,5 dinar, et ce à raison d'une action nouvelle pour deux actions anciennes. Par ailleurs, ladite assemblée a délégué au niveau de sa troisième résolution tous les pouvoirs au conseil d'administration à l'effet de réaliser l'augmentation de capital, d'en fixer les modalités et d'en constater la réalisation. Dans le cadre de cette délégation, le conseil d'administration du **04 novembre 2008** a fixé le prix d'émission des actions nouvelles à 6,5 dinars, leur date de jouissance au 1^{er} janvier 2009 et a délégué au président directeur général le pouvoir de procéder à toutes les formalités légales pour la réalisation de ladite augmentation.

Caractéristiques de l'émission :

Le capital social sera augmenté de 5 MD par souscription en numéraire et par émission de 1.000.000 actions nouvelles.

Toutes les actions à émettre seront nominatives et seront de catégorie ordinaire.

➤ **Prix d'émission :**

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à un prix d'émission de 6,5 DT, soit 5 DT de valeur nominale et 1,5 DT de prime d'émission.

Les actions nouvelles souscrites seront libérées du montant nominal et de la prime d'émission lors de la souscription.

➤ **Droit préférentiel de souscription :**

La souscription à l'augmentation de capital en numéraire est réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en bourse tant à titre irréductible qu'à titre réductible. L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

- **A titre irréductible :** A raison d'une (1) action nouvelle pour deux (2) actions anciennes. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. EL WIFACK LEASING ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.
- **A titre réductible :** En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires des droits de souscription pourront en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qu'ils veulent. Leurs demandes seront satisfaites en utilisant les actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement absorbées par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite au prorata du nombre de ses droits de souscription exercés à titre irréductible et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles. Les actions non souscrites à titre irréductible seront réparties entre les demandeurs de souscription aux actions à titre réductible proportionnellement aux droits de souscription exercés lors de la souscription à titre irréductible et dans la limite de leurs demandes.

Période de souscription :

La souscription aux actions nouvelles émises en numéraire est réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible et ce, du **16/02/2009** au **10/03/2009** inclus*.

Ouverture des souscriptions au public :

Passé le délai de souscription réservé aux anciens actionnaires pour l'exercice de leurs droits préférentiels de souscription, les actions nouvelles éventuellement non souscrites seront offertes au public à partir du **18 mars 2009** au **16 mai 2009** inclus.

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis, dès que les actions émises seront souscrites en totalité.

Toutefois, cette date ne doit pas excéder les 3 mois qui suivent la date d'ouverture des souscriptions, soit au plus tard le **16 mai 2009**.

Etablissements domiciliaires :

Les souscriptions seront reçues et les versements effectués, sans frais, à tous les guichets de la Société Tunisienne de Banque (siège et agences) et auprès des intermédiaires en bourse.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de 6,5 DT, soit 5 DT représentant la valeur nominale de l'action et 1,5 DT représentant la valeur de la prime d'émission.

Les fonds versés à l'appui des souscriptions seront déposés dans un compte indisponible ouvert auprès de la Société Tunisienne de Banque – STB – agence Medenine – sous le N ° 028.151.861/0

Après répartition, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions à titre réductible non satisfaites, seront remboursées, sans intérêts, au guichet qui aurait reçu la souscription, et ce dans un délai maximum de dix (10) jours à partir de la date de clôture des souscriptions, soit au plus tard le **23 mars 2009**.

Modalités et délais de délivrance des titres :

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par un certificat délivré par la Société Tunisienne de Banque, sur présentation des bulletins de souscription.

Mode de placement :

Les titres émis seront réservés, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires et/ou cessionnaires de droits de souscription en bourse. Les actions nouvelles éventuellement non souscrites sont offertes au public à partir du 18 mars 2009 jusqu'au 16 mai 2009 inclus.

Jouissance des actions nouvelles souscrites :

Les actions nouvelles souscrites (1.000.000 actions) porteront jouissance en dividendes à compter du **01/01/2009**.

Cotation en Bourse :Cotation en Bourse des actions anciennes :

Les 2.000.000 actions anciennes composant le capital actuel de EL WIFACK LEASING inscrites au marché principal de la cote de la Bourse seront négociées à partir du **16 février 2009**, droits de souscription détachés.

* Les actionnaires et /ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs dépositaires d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du 10/03/2009 sont informés que leurs dépositaires procèderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

AUGMENTATION DE CAPITAL - EL WIFACK LEASING - (Suite)

Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites :

Les 1.000.000 actions nouvelles à souscrire en numéraire seront négociables en Bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés et la publication de la notice conséquente au JORT et aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT et aux quotidiens de la place, séparément des actions anciennes jusqu'à la date de mise en paiement des dividendes de l'exercice 2008, date à partir de laquelle elles seront assimilées aux actions anciennes.

Cotation en Bourse des droits de souscription :

Les négociations en Bourse des droits de souscription auront lieu du **16 février 2009** au **10 mars 2009** inclus*.

Il est à préciser qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

Prise en charge par le STICODEVAM :

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par la STICODEVAM sous le code ISIN «**TN 0007200066 – EL WIFACK LEASING NS 2009**» à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

Les droits de souscription seront pris en charge par la STICODEVAM sous le code ISIN «**TN 0007200058 – EL WIFACK LEASING DS 2009**» durant la période de souscription du **16 février 2009** au **10 mars 2009** inclus.

A cet effet, la STICODEVAM assurera les règlements/livraisons sur lesdits actions et droits négociés en Bourse.

Un document de référence, enregistré par le CMF sous le numéro **09 - 002** en date du **02 février 2009** et une note d'opération relative à l'augmentation du capital de EL WIFACK LEASING, visée par le CMF sous le numéro **09 - 0640** du **02 février 2009**, sont mis à la disposition du public, auprès de EL WIFACK LEASING, Avenue Habib Bourguiba – 4100 Médenine et de la Société Tunisienne de Banque, Rue Hédi Karray – 1004 El Menzah I – Tunis et sur le site Internet du CMF : www.cmf.org.tn

* Les actionnaires et /ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs dépositaires d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du 10/03/2009 sont informés que leurs dépositaires procèderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 09 FEVRIER 2009

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,765%		
TN0008002297	BTCT 52 semaines 10/02/2009		4,765%	
TN0008000028	BTA 10 ans " 6,5% 10 Mars 2009 "		4,773%	1 001,226
TN0008002305	BTCT 52 semaines 27/10/2009		4,837%	
TN0008002313	BTCT 52 semaines 24/11/2009		4,845%	
TN0008000044	BTA 10 ans " 6,75% 12 Avril 2010 "		4,884%	1 020,505
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		5,079%	1 025,456
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"	5,239%		1 034,390
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		5,298%	1 097,056
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		5,325%	1 133,807
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,393%	1 080,438
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,586%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"	5,672%		1 069,895
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,824%	
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"	6,192%		1 061,997

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

DESIGNATION DES OPCVM	GESTIONNAIRE	DATE DE DETACHEMENT DU DERNIER DIVIDENDE	VALEUR LIQUIDATIVE du 06/02/2008	VALEUR LIQUIDATIVE du 09/02/2009	PLUS OU MOINS VALUE DEPUIS LE 31/12/2008 EN DINARS EN %	
SICAV OBLIGATAIRES						
TUNISIE SICAV	Tunisie Valeurs	*S.C	126,008	126,043	0,483	0,38%
SICAV RENDEMENT	SBT	31/03/2008	103,947	103,978	0,434	0,42%
ALYSSA SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	102,567	102,598	0,407	0,40%
AMEN PREMIERE SICAV	Amen Invest	25/03/2008	105,374	105,406	0,449	0,43%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA Capitaux	14/04/2008	105,037	105,074	0,510	0,49%
SICAV TRESOR	BIAT Asset Management	15/04/2008	105,239	105,251	0,457	0,44%
SICAV L'EPARGNANT	STB Manager	26/05/2008	103,627	103,659	0,462	0,45%
SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB BH	28/04/2008	103,508	103,542	0,504	0,49%
INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07/04/2008	106,612	106,640	0,422	0,40%
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	27/05/2008	105,497	105,532	0,490	0,47%
SANADETT SICAV	AFC	05/05/2008	108,537	108,572	0,523	0,48%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	05/05/2008	104,457	104,469	0,462	0,44%
GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	12/05/2008	103,846	103,877	0,485	0,47%
MILLENNIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	30/05/2008	106,634	106,667	0,438	0,41%
CAP OBLIGATAIRE SICAV	COFIB Capital Finances	02/06/2008	104,866	104,899	0,452	0,43%
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	02/04/2008	106,414	106,445	0,434	0,41%
SICAV AXIS TRESORERIE	AXIS Gestion	27/05/2008	106,942	106,972	0,463	0,43%
SICAV ENTREPRISE	Tunisie Valeurs	23/05/2008	104,619	104,647	0,429	0,41%
AMEN TRESOR SICAV	Amen Invest	18/03/2008	105,817	105,853	0,484	0,46%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	FPG	15/04/2008	104,861	104,873	0,451	0,43%
TUNISO EMIRATIE SICAV	Auto Gérée	19/05/2008	103,562	103,600	0,511	0,50%
FINA O SICAV	FINACORP	-	105,016	105,050	1,285	1,24%
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART Asset Management	-	103,879	103,905	0,354	0,34%
AL HIFADH SICAV	TSI	-	101,774	101,799	0,421	0,42%
FCP MAGHREBIA PRUDENCE						
FCP SALAMETT CAP	UFI	*S.C	** 1,144	1,145	0,005	0,44%
FCP SALAMETT PLUS	AFC	*S.C	10,876	10,879	0,046	0,42%
AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	AFC	15/05/2008	10,456	10,459	0,045	0,43%
FCP SECURAS	CGF	-	** 103,742	103,820	0,456	0,44%
FCP AXIS AAA	STB Manager	-	102,857	102,883	0,370	0,36%
	AXIS Gestion	-	100,909	100,946	0,476	0,47%
SICAV MIXTES						
SICAV PLUS	Tunisie Valeurs	*S.C	41,639	41,643	0,152	0,37%
SICAV AMEN	Amen Invest	*S.C	30,284	30,294	0,131	0,43%
SICAV BNA	BNA Capitaux	14/04/2008	75,006	74,954	1,335	1,81%
ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	30/05/2008	107,615	107,385	4,326	4,20%
ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	30/05/2008	1 075,729	1 073,744	39,064	3,78%
SICAV L'INVESTISSEUR	STB Manager	21/05/2008	60,630	60,931	-0,389	-0,63%
SICAV PROSPERITY	BIAT Asset Management	15/04/2008	100,720	100,756	0,572	0,57%
ARABIA SICAV	AFC	05/05/2008	58,075	58,179	0,383	0,66%
SICAV BH PLACEMENT	SIFIB BH	02/05/2008	44,686	44,696	0,221	0,50%
SICAV AVENIR	STB Manager	19/05/2008	49,613	49,762	0,130	0,26%
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	95,471	95,445	0,630	0,66%
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	96,092	96,022	1,234	1,30%
SICAV SECURITY	COFIB Capital Finances	02/06/2008	13,488	13,478	0,130	0,97%
UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	76,143	75,990	1,697	2,28%
SICAV CROISSANCE	SBT	31/03/2008	197,229	197,251	5,705	2,98%
SICAV OPPORTUNITY	BIAT Asset Management	15/04/2008	108,781	108,846	0,846	0,78%
STRATEGIE ACTIONS SICAV	SMART Asset Management	23/05/2008	1 453,593	1 453,358	18,272	1,27%
FCP MIXTES						
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS Gestion	-	1 655,415	1 658,207	35,308	2,18%
MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 144,578	144,359	3,370	2,39%
MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 136,472	136,258	2,693	2,02%
MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	19/05/2008	** 124,034	124,094	1,087	0,88%
FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	*S.C	** 1,542	1,561	0,042	2,76%
FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	*S.C	** 1,358	1,371	0,022	1,63%
MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 7989,18	7 939,808	44,536	0,56%
FCP IRADETT 20	AFC	15/05/2008	11,014	11,017	0,058	0,53%
FCP IRADETT 50	AFC	15/05/2008	11,618	11,616	0,049	0,42%
FCP IRADETT 100	AFC	15/05/2008	13,179	13,176	0,111	0,85%
FCP IRADETT CEA	AFC	15/05/2008	12,168	12,162	0,220	1,84%
FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	BIAT Asset Management	15/04/2008	** 101,813	102,316	1,578	1,57%
FCP BNAC PROGRES	BNA Capitaux	16/09/2008	** 103,552	104,156	2,971	2,94%
FCP BNAC CONFIANCE	BNA Capitaux	16/09/2008	** 105,528	105,996	1,961	1,88%
FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	-	13,245	13,219	0,130	0,99%
FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	Alliance Asset Management	-	** 1 058,974	1 057,250	6,041	0,57%
FCP VALEURS SERENITE 2013	Tunisie Valeurs	*S.C	** 5 379,975	5 357,350	22,314	0,42%
AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	-	** 114,286	114,323	2,155	1,92%
AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	-	** 104,453	104,136	0,847	0,82%
FCP FINA 60	FINACORP	*S.C	** 1 008,477	1 015,603	4,828	0,48%
FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	*S.C	104,439	104,349	1,800	1,76%
FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	*S.C	480,376	479,198	9,471	2,02%
FCP KOUNOUZ	TSI	*S.C	** 110,704	110,869	2,028	1,86%
FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB Manager	-	98,310	98,423	1,394	1,44%
FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	*S.C	100,250	100,272	-0,052	-0,05%
FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	*S.C	100,283	100,303	-0,053	-0,05%
FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	*S.C	100,361	100,375	-0,009	-0,01%
FCP SECURITE	BNA Capitaux	*S.C	** 101,155	101,013	0,690	0,69%
FCP OPTIMA	SIFIB BH	*S.C	** 101,163	100,886	1,073	1,08%

* S.C. : SICAV de type Capitalisation ** V.L. Calculée hebdomadairement

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériésPrix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en susLe Président du CMF :
Mr. Mohamed Ridha CHALGHOUMIMPRIMERIE
du
CMF

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

**SITUATION TRIMESTRIELLE DE UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV
ARRETEE AU 31/12/2008**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2008,

En exécution de la mission de Commissariat aux Comptes qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de votre société du 6 Mars 2006 et en application des dispositions de l'article 8 de la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du Code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers provisoires de l'UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV arrêtés au 31 Décembre 2008 qui font apparaître un actif net de 1.551.339 D pour un capital social de 2.088.600 D et une valeur liquidative égale à 74d, 276 par action. Ces états financiers provisoires relèvent de la responsabilité de la Direction de la Société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers provisoires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la composition de l'actif de l'UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV ci-jointe, ne présente pas sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation de la société au 31 Décembre 2008.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI
F,M,B,Z, KPMG TUNISIE

BILAN
arrêté au 31 / 12 / 2008

ACTIF	Note	31/12/2008	31/12/2007
PORTEFEUILLE TITRES	AC1	<u>1,214,069.684</u>	<u>1,353,759.252</u>
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		1,214,069.684	1,353,759.252
Autres valeurs		0.000	0.000
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES		<u>364,126.270</u>	<u>637,347.872</u>
Placements monétaires	AC1	191,216.692	545,608.322
Disponibilités		172,909.578	91,739.550
TOTAL ACTIF		<u>1,578,195.954</u>	<u>1,991,107.124</u>
PASSIF		31/12/2008	31/12/2007
Opérateurs créditeurs	PA 1	7,056.327	7,017.663
Créditeurs divers	PA 2	19,800.548	17,368.541
TOTAL PASSIF		<u>26,856.875</u>	<u>24,386.204</u>
Capital	CP1	<u>1,545,510.822</u>	<u>1,949,781.518</u>
Capital en nominal	CP2	<u>2,088,600.000</u>	<u>2,893,700.000</u>
Capital en début de période		2,893,700.000	3,076,700.000
Emission en nominal		6,453,800.000	5,469,700.000
Rachat en nominal		-7,258,900.000	-5,652,700.000
Sommes non distribuables		<u>-543,089.178</u>	<u>-943,918.482</u>
Sommes non distribuables exercices antérieurs		-943,918.482	-1,187,928.748
Sommes non distribuables exercice en cours		400,829.304	244,010.266
Sommes distribuables		<u>5,828.257</u>	<u>16,939.402</u>
Sommes distribuables exercices antérieurs		8.124	11.178
Sommes distribuables de l'exercice en cours		5,820.133	16,928.224
ACTIF NET		<u>1,551,339.079</u>	<u>1,966,720.920</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>1,578,195.954</u>	<u>1,991,107.124</u>

ETAT DE RESULTAT
arrêté au 31 / 12 / 2008

	Note	Période du 01/10/2008 au 31/12/2008	Période du 01/01/2008 au 31/12/2008	Période du 01/10/2007 au 31/12/2007	Période du 01/01/2007 au 31/12/2007
a- Dividendes	PR1	0.000	52,771.570	0.000	47,495.390
b- Revenus des placements monétaires	PR2	2,297.852	14,724.162	5,883.311	25,356.216
Total des renews de placements		2,297.852	67,495.732	5,883.311	72,851.606

- Charges de gestion des placements	CH1	-7,056.327	-30,468.309	-7,017.663	-28,554.726
- Revenus Nets des placements		-4,758.475	37,027.423	-1,134.352	44,296.880
- Autres produits	PR3	0.000	0.000	0.000	35.416
- Autres charges	CH2	-6,737.686	-28,318.044	-6,316.644	-26,168.476
RESULTAT D'EXPLOITATION		-11,496.161	8,709.379	-7,450.996	18,163.820
Régularisation du résultat d'exploitation		-4,196.015	-2,889.246	-2.813	-1,235.596
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		-15,692.176	5,820.133	-7,453.809	16,928.224
- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		4,196.015	2,889.246	2.813	1,235.596
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		-397,894.423	85,933.659	53,626.758	96,311.661
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		141,362.562	143,029.043	30,161.649	106,771.761
Frais de négociation		-1,502.978	-1,559.403	-453.127	-1,886.068
Résultat non distribuable		-258,034.839	227,403.299	83,335.280	201,197.354
RESULTAT NET DE LA PERIODE		-269,531.000	236,112.678	75,884.284	219,361.174

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
arrêté au 31 / 12 / 2008

	Période du 01/10/2008 au 31/12/2008	Période du 01/01/2008 au 31/12/2008	Période du 01/10/2007 au 31/12/2007	Période du 01/01/2007 au 31/12/2007
<u>AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>	<u>-269,531.000</u>	<u>236,112.678</u>	<u>75,884.284</u>	<u>219,361.174</u>
a- Résultat d'exploitation	-11,496.161	8,709.379	-7,450.996	18,163.820
b- Variation des plus ou moins valeurs potentielles sur titres	-397,894.423	85,933.659	53,626.758	96,311.661
c- Plus ou moins valeurs réalisées sur cession de titres	141,362.562	143,029.043	30,161.649	106,771.761
d- Frais de négociation de titres	-1,502.978	-1,559.403	-453.127	-1,886.068
<u>AN 2- DISTRIBUTION DE DIVIDENDES</u>	<u>0.000</u>	<u>-17,161.560</u>	<u>0.000</u>	<u>-36,293.775</u>
<u>AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	<u>-700,189.243</u>	<u>-634,332.959</u>	<u>-17,430.212</u>	<u>-138,819.483</u>
a- Souscriptions	1,372,651.552	4,940,417.463	930,784.705	3,643,631.001
Capital	1,782,600.000	6,453,800.000	1,392,500.000	5,469,700.000
Régularisation des sommes non distribuables	-420,088.363	-1,558,492.393	-471,837.681	-1,865,744.878
Régularisation des sommes distribuables	10,139.915	45,109.856	10,122.386	39,675.879
b- Rachat	-2,072,840.795	-5,574,750.422	-948,214.917	-3,782,450.484
Capital	-2,688,500.000	-7,258,900.000	-1,415,200.000	-5,652,700.000
Régularisation des sommes non distribuables	629,998.659	1,731,918.398	477,110.370	1,908,557.790
Régularisation des sommes distribuables	-14,339.454	-47,768.820	-10,125.287	-38,308.274
VARIATION DE L'ACTIF NET	-969,720.243	-415,381.841	58,454.072	44,247.916
<u>AN 4 - ACTIF NET</u>				
a- en début de période	2,521,059.322	1,966,720.920	1,908,266.848	1,922,473.004
b- en fin de période	1,551,339.079	1,551,339.079	1,966,720.920	1,966,720.920
<u>AN 5 - NOMBRE D'ACTIONS</u>				
a- en début de période	29,945	28,937	29,164	30,767
b- en fin de période	20,886	20,886	28,937	28,937
VALEUR LIQUIDATIVE	74.276	74.276	67.965	67.965
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	-46.84%	10.15%	15.36%	10.52%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
arrêtées au 31 / 12 / 2008
(Unité en Dinar tunisien)

I – Référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31-12-2008 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie,

II – Principes comptables appliqués :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation, Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

II – 1 – Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat, Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital,

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote,

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus,

II – 2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués en date d'arrêté à la valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote, La différence par rapport au coût moyen pondéré constitue selon le cas une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable, Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période,

La valeur de marché applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote correspond au cours en bourse du jour ou celui le plus récent,

La juste valeur applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice,

II – 3- Evaluation des obligations et placements monétaires :

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués en date d'arrêté à leur valeur actuarielle en cas d'absence de transaction boursière sur ce titre ; sinon à la valeur de marché soit le cours moyen pondéré à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente, La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable, Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période,

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition,

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition,

II – 4 – Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable, La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue selon le cas une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable, Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période,

Les prix d'achat des placements sont déterminés par la méthode du coût moyen pondéré,

III– Unité monétaire :

A signaler que les états financiers de UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV sont libellés en monnaie locale en l'occurrence le dinar tunisien,

AC1 : Note sur le portefeuille titres**UBCI UNIVERS Actions SICAV**

Arrêté le 31/12/2008

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur boursière au 31/12/2008	% l'Actif Net
<u>Actions, valeurs assimilées et droits rattachés</u>		<u>718,912.171</u>	<u>1,205,439.584</u>	<u>77.70%</u>
ADWYA	7,556	17,516.186	46,794.308	3.02%
ATB	11,490	24,719.277	61,333.620	3.95%
ATL	17,690	4,357.024	63,153.300	4.07%
ATL NG08	5,800	25,520.000	19,604.000	1.26%
ATL NS08	14,500	63,510.000	49,445.000	3.19%
ATTIJARI BANK	4,905	37,246.150	67,350.555	4.34%
BH	3,000	38,367.137	69,312.000	4.47%
BIAT	1,537	47,538.223	57,121.068	3.68%
BT	1,104	73,981.612	122,817.792	7.92%
BTE (ADP)	4,100	90,946.868	128,002.000	8.25%
C I L	1,000	10,229.166	17,402.000	1.12%
ICF	360	23,569.400	18,532.800	1.19%
MAG GEN	1,500	32,962.012	87,505.500	5.64%
MONOPRIX	750	33,653.104	86,646.750	5.59%
POULINA GP HOLD	2,586	15,386.700	15,650.472	1.01%
SFBT	8,507	62,477.249	90,123.158	5.81%
SIMPA NG 08	112	2,983.680	2,583.840	0.17%
SIMPAR	672	11,183.210	16,459.296	1.06%
STB	651	6,771.160	5,816.685	0.37%
TLS	5,500	50,169.588	125,939.000	8.12%
TPR	4,300	18,415.556	20,330.400	1.31%
UIB	1,000	11,878.369	12,726.000	0.82%
WIFAK	2,456	15,530.500	20,790.040	1.34%
<u>Droits</u>				
DAATB08	11,490	6,204.600	5,630.100	0.36%
DACIL08	1,000	3,170.000	3,000.000	0.19%
Total portefeuille titres		728,286.771	1,214,069.684	78.26%

AC1 : Note sur les placements monétaires**UBCI UNIVERS Actions SICAV**

Arrêté le 31/12/2008

Désignation	Date d'Acqui.	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur boursière au 31/12/2008	% l'Actif Net
<u>BTCT</u>					
27/10/2009	14/10/2008	150	142,120.823	143,382.844	9.24%
27/10/2009	04/11/2008	50	47,525.694	47,833.848	3.08%
TOTAL			189,646.516	191,216.692	12.33%

PR1 : Note sur les revenus du portefeuille-titres**UBCI UNIVERS Actions SICAV**

Arrêté le 31/12/2008

Désignation	Période du 01/10/2008 au 31/12/2008	Période du 01/10/2007 au 31/12/2007
<u>Revenus des Actions et valeurs assimilées</u>	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>
<u>Revenus des titres OPCVM</u>	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>
TOTAL	0.000	0.000

PR2 : Note sur les revenus des placements monétaires
UBCI UNIVERS Actions SICAV
Arrêté le 31/12/2008

Désignation	Période du 01/10/2008 au 31/12/2008	Période du 01/10/2007 au 31/12/2007
Intérêts des bons de trésor	2,297.852	5,883.311
Total placements monétaires	2,297.852	5,883.311

Notes sur les charges et produits de gestion
UBCI UNIVERS Actions SICAV
Arrêté le 31/12/2008

Libelle	31/12/2008
<u>CH 1-Charges de gestion des placements</u>	<u>30,468.309</u>
Rémunération du Gestionnaire	8,705.234
Rémunération du Dépositaire	2,176.319
Rémunération du Distributeur	19,586.756
<u>CH 2-Autres charges</u>	<u>28,318.044</u>
Redevance CMF	2,176.319
Services bancaires et assimilés	1,342.325
Impôts, taxes et versements assimilés	0.300
Abonnement des charges budgétisées	24,799.093
Charges Diverses	0.007
<u>PR 3-Autres Produits</u>	<u>0.000</u>
Autres produits	0.000

CP1 : Mouvement sur le capital et l'actif net
UBCI UNIVERS Actions SICAV
Arrêté le 31/12/2008

	<u>Mvt sur le capital</u>	<u>Mvt sur l'Actif Net</u>
<u>Capital début de période au 31/12/2007</u>	<u>1,949,781.518</u>	<u>1,949,781.518</u>
<u>Souscriptions de la période</u>	<u>6,453,800.000</u>	<u>6,453,800.000</u>
<u>Rachats de la période</u>	<u>-7,258,900.000</u>	<u>-7,258,900.000</u>
<u>Autres mouvements</u>	<u>400,829.304</u>	<u>406,657.561</u>
- Variation des plus ou moins values et frais de Nég.	227,403.299	227,403.299
- Régularisation sommes non distribuables	173,426.005	173,426.005
- Sommes distribuables de la période		5,828.257
<u>Montant fin de période au 31/12/2008</u>	<u>1,545,510.822</u>	<u>1,551,339.079</u>

CP2 : Note sur le capital
UBCI UNIVERS Actions SICAV
Arrêté le 31/12/2008

<u>Capital au 31/12/2007</u>	
* Montant	2,893,700.000
* Nombre de titres en circulation	28,937
* Nombre d'actionnaires	46
<u>Souscriptions Réalisées</u>	
* Volume	6,453,800.000
* Nombre de titres émis	64,538
<u>Rachats Effectués</u>	
* Volume	7,258,900.000
* Nombre de titres rachetés	72,589
<u>Capital au 31/12/2008</u>	
* Volume	2,088,600.000

* Nombre de titres en circulation	20,886
* Nombre d'actionnaires	34

Notes sur le passif et autres actifs
UBCI UNIVERS Actions SICAV
Arrêté le 31/12/2008

	Libelle	31/12/2008
<u>PA 1</u>	<u>Opérateurs créditeurs</u>	<u>7,056.327</u>
	Frais du Gestionnaire	2,016.095
	Frais du Dépositaire	504.027
	Frais du Distributeur	4,536.205
<u>PA 2</u>	<u>Créditeurs divers</u>	<u>19,800.548</u>
	Etat retenue à la source	0.000
	Redevance CMF	146.486
	Charges à payer exercices antérieurs	-1,248.845
	Budget des charges à payer sur exercice en cours	20,902.907
	<u>Charges à payer sur l'exercice 2008</u>	<u>24,799.093</u>
	Jetons de présence 2008	12,750.000
	Honoraire commissaires aux comptes	6,720.600
	Frais Assemblée	2,489.127
	Frais de publication au bulletin CMF	652.400
	Taxe revenant aux collectivités locales	390.766
	Réajustement sur charges budgétisées antérieures	1,796.200

SITUATION TRIMESTRIELLE DE UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV
ARRETEE AU 31/12/2008

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2008,

Conformément aux dispositions de l'article 8 de la loi 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers provisoires de l'Union Financière Hannibal SICAV au 31 décembre 2008.

Ces états financiers provisoires font ressortir un actif net de 2.845.908 dinars pour un capital social de 3.003.400 dinars et une valeur liquidative de 94,756 dinars.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers provisoires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers provisoires clos au 31 décembre 2008 ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Ali LAHMAR

BILAN
arrêté au 31 / 12 / 2008

ACTIF	Note	31/12/2008	31/12/2007
PORTEFEUILLE TITRES	AC 1	<u>2,262,950.909</u>	<u>2,605,087.247</u>
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		1,132,219.101	1,406,089.192
Emprunts obligataires		1,130,731.808	1,038,907.113
Autres valeurs		0.000	160,090.942
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES		<u>614,146.084</u>	<u>710,504.761</u>
Placements monétaires	AC 2	325,159.376	706,256.401
Disponibilités		288,986.708	4,248.360
TOTAL ACTIF		<u>2,877,096.993</u>	<u>3,317,237.200</u>
PASSIF		31/12/2008	31/12/2007
Opérateurs créditeurs	PA 1	10,945.766	9,670.356
Créditeurs divers	PA 2	20,243.362	17,311.323
TOTAL PASSIF		<u>31,189.128</u>	<u>26,981.679</u>
Capital	CP 1	<u>2,795,777.759</u>	<u>3,228,128.344</u>
Capital en nominal	CP 2	<u>3,003,400.000</u>	<u>3,687,900.000</u>
Capital en début de période		3,687,900.000	3,707,200.000
Emission en nominal		2,022,700.000	1,482,400.000
Rachat en nominal		-2,707,200.000	-1,501,700.000
Sommes non distribuables		<u>-207,622.241</u>	<u>-459,771.656</u>
Sommes non distribuables exercices antérieurs		-459,771.656	-698,863.227
Sommes non distribuables exercice en cours		252,149.415	239,091.571
Sommes distribuables		<u>50,130.106</u>	<u>62,127.177</u>
Sommes distribuables exercices antérieurs		18.684	31.494
Sommes distribuables de l'exercice en cours		50,111.422	62,095.683
ACTIF NET		<u>2,845,907.865</u>	<u>3,290,255.521</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>2,877,096.993</u>	<u>3,317,237.200</u>

ETAT DE RESULTAT arrêté au 31 / 12 / 2008					
	Note	Période du 01/10/2008 au 31/12/2008	Période du 01/01/2008 au 31/12/2008	Période du 01/10/2007 au 31/12/2007	Période du 01/01/2007 au 31/12/2007
a- Dividendes	PR 1	0.000	58,659.068	0.000	47,172.730
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	PR 1	14,918.207	56,066.026	11,920.375	44,811.383
c- Revenus des placements monétaires	PR 2	3,426.245	21,293.238	8,847.329	32,756.217
Total des revenus des placements		18,344.452	136,018.332	20,767.704	124,740.330
- Charges de gestion des placements	CH 1	-10,945.766	-43,566.111	-9,670.356	-37,275.129
- Revenus nets des placements		7,398.686	92,452.221	11,097.348	87,465.201
- Autres produits		0.000	0.000	0.160	0.160
- Autres charges	CH 2	-7,271.186	-30,467.175	-6,700.235	-27,576.074
RESULTAT D'EXPLOITATION		127.500	61,985.046	4,397.273	59,889.287
Régularisation du résultat d'exploitation		-14,430.897	-11,873.624	1,804.705	2,206.396
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		-14,303.397	50,111.422	6,201.978	62,095.683
- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		14,430.897	11,873.624	-1,804.705	-2,206.396
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		-481,647.435	12,640.182	88,730.303	61,931.940
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		206,535.139	194,465.455	7,330.809	175,121.709
Frais de négociation		-1,824.746	-3,003.327	-171.112	-2,151.887
Résultat non distribuable		-276,937.042	204,102.310	95,890.000	234,901.762
RESULTAT NET DE LA PERIODE		-276,809.542	266,087.356	100,287.273	294,791.049
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET arrêté au 31 / 12 / 2008					
		Période du 01/10/2008 au 31/12/2008	Période du 01/01/2008 au 31/12/2008	Période du 01/10/2007 au 31/12/2007	Période du 01/01/2007 au 31/12/2007
<u>AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>		<u>-276,809.542</u>	<u>266,087.356</u>	<u>100,287.273</u>	<u>294,791.049</u>
a- Résultat d'exploitation		127.500	61,985.046	4,397.273	59,889.287
b- Variation des plus ou moins valeurs potentielles sur titres		-481,647.435	12,640.182	88,730.303	61,931.940
c- Plus ou moins valeurs réalisées sur cession de titres		206,535.139	194,465.455	7,330.809	175,121.709
d- Frais de négociation de titres		-1,824.746	-3,003.327	-171.112	-2,151.887
<u>AN 2- DISTRIBUTION DE DIVIDENDES</u>		<u>0.000</u>	<u>-63,606.364</u>	<u>0.000</u>	<u>-66,796.000</u>
<u>AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>		<u>-829,675.627</u>	<u>-646,828.648</u>	<u>98,391.621</u>	<u>-20,251.966</u>
a- Souscriptions		905,587.785	1,933,933.135	388,343.760	1,293,315.522
Capital		934,500.000	2,022,700.000	440,400.000	1,482,400.000
Régularisation des sommes non distribuables		-44,386.169	-122,810.372	-59,246.675	-211,194.121
Régularisation des sommes distribuables		15,473.954	34,043.507	7,190.435	22,109.643
b- Rachat		-1,735,263.412	-2,580,761.783	-289,952.139	-1,313,567.488
Capital		-1,802,600.000	-2,707,200.000	-328,500.000	-1,501,700.000
Régularisation des sommes non distribuables		97,246.838	170,857.477	43,932.637	215,383.930
Régularisation des sommes distribuables		-29,910.250	-44,419.260	-5,384.776	-27,251.418
VARIATION DE L'ACTIF NET		-1,106,485.169	-444,347.656	198,678.894	207,743.083
<u>AN 4 - ACTIF NET</u>					
a- en début de période		3,952,393.034	3,290,255.521	3,091,576.627	3,082,512.438
b- en fin de période		2,845,907.865	2,845,907.865	3,290,255.521	3,290,255.521
<u>AN 5 - NOMBRE D' ACTIONS</u>					
a- en début de période		38,715	36,879	35,760	37,072
b- en fin de période		30,034	30,034	36,879	36,879
VALEUR LIQUIDATIVE		94.756	94.756	89.217	89.217
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE		-28.58%	8.10%	12.68%	9.70%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
arrêtées au 31 / 12 / 2008
 (Unité en Dinar tunisien)

I – Référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31-12-2008 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II – Principes comptables appliqués :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation, Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

II – 1 – Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat, Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital,

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote,

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus,

II – 2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués en date d'arrêté à la valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote, La différence par rapport au coût moyen pondéré constitue selon le cas une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable, Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période,

La valeur de marché applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote correspond au cours en bourse du jour ou celui le plus récent,

La juste valeur applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice,

II – 3- Evaluation des obligations et placements monétaires :

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur actuarielle en cas d'absence de transaction boursière sur ce titre ; sinon à la valeur de marché soit le cours moyen pondéré à la date du 31 Décembre ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins value potentielle, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

II – 4 – Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable, La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue selon le cas une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable, Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période,

Les prix d'achat des placements sont déterminés par la méthode du coût moyen pondéré,

III– Unité monétaire :

A signaler que les états financiers de l'Union Financière Hannibal SICAV sont libellés en monnaie locale en l'occurrence le dinar tunisien,

AC 1 : Note sur le portefeuille titres
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV

Arrêté le 31/12/2008

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur boursière au 31/12/2008	% l'Actif Net
<u>Actions, valeurs assimilées et droits rattachés</u>		<u>678,442.249</u>	<u>1,132,219.101</u>	<u>39.78%</u>
ADWYA	10,441	24,204.142	64,661.113	2.27%
ATB	10,250	22,003.554	54,714.500	1.92%
ATL	23,400	3,848.877	83,538.000	2.94%
ATL NG08	6,600	29,040.000	22,308.000	0.78%
ATL NS08	16,500	72,270.000	56,265.000	1.98%
BH	2,500	27,117.829	57,760.000	2.03%
BIAT	2,525	74,877.888	93,839.100	3.30%
BT	1,400	93,752.372	155,747.200	5.47%
BTE (ADP)	5,700	130,805.506	177,954.000	6.25%
MONOPRIX	800	41,023.134	92,423.200	3.25%
POULINA GP HOLD	2,085	12,405.750	12,618.420	0.44%
SFBT	10,105	73,959.391	107,052.370	3.76%
TLS	5,971	56,960.683	136,723.958	4.80%
TPR	1,080	4,529.077	5,106.240	0.18%
UIB	500	5,974.046	6,363.000	0.22%
<u>Droits</u>				
DAATB08	10,500	5,670.000	5,145.000	0.18%
<u>Obligations Privées</u>		<u>109,233.117</u>	<u>109,861.054</u>	<u>3.86%</u>
BHSUB07	300	30,211.956	30,317.614	1.07%
TL2006-1	1,300	79,021.161	79,543.440	2.80%
<u>Obligations BTA</u>		<u>989,693.000</u>	<u>1,020,870.754</u>	<u>35.87%</u>
<u>Ligne</u>				
BTA022015	360	361,902.000	380,018.384	13.35%
BTA052022	50	48,860.000	50,652.110	1.78%
BTA072017	330	327,356.000	335,851.014	11.80%
BTA102013	250	251,575.000	254,349.246	8.94%
Total portefeuille titres		1,668,135.249	2,153,089.855	75.66%

AC 2 : Note sur les placements monétaires

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV

Arrêté le 31/12/2008

Désignation	Date d'Acquisition	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur boursière au 31/12/2008	% l'Actif Net
BTCT					
27/10/2009	14/10/2008	140	132,646.100	133,823.987	4.70%
27/10/2009	04/11/2008	200	190,102.774	191,335.389	6.72%
Total			322,748.875	325,159.376	11.43%
PR 1 : Note sur les revenus du portefeuille titres UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV Arrêté le 31/12/2008					
Désignation	Période du 01/10/2008 au 31/12/2008		Période du 01/10/2007 au 31/12/2007		
Revenus des Actions et valeurs assimilées	0.000		0.000		
Revenus des titres OPCVM	0.000		0.000		
Revenu des obligations et valeurs assimilées	14,918.207		11,920.375		
Revenu des obligations Etat	13,343.782		11,920.375		
Revenu des obligations privées	1,574.425		0.000		
TOTAL	14,918.207		11,920.375		
PR 2 : Note sur les revenus des placements monétaires UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV Arrêté le 31/12/2008					
Désignation	Période du 01/10/2008 au 31/12/2008		Période du 01/10/2007 au 31/12/2007		
Intérêts des bons de trésor	3,426.245		8,847.329		
Intérêts des certificats de dépôt	0.000		0.000		
Total placements monétaires	3,426.245		8,847.329		
CP 1 : Mouvement sur le capital et l'Actif Net UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV Arrêté le 31/12/2008					
	Mvt sur le capital		Mvt sur l'Actif Net		
Capital début de période au 31/12/2007	3,228,128.344		3,228,128.344		
Souscriptions de la période	2,022,700.000		2,022,700.000		
Rachats de la période	-2,707,200.000		-2,707,200.000		
Autres mouvements	252,149.415		302,279.521		
- Variation des plus ou moins values et frais de Nég.	204,102.310		204,102.310		
- Régularisation sommes non distribuables	48,047.105		48,047.105		
- Sommes distribuables de la période			50,130.106		
Montant fin de période au 31/12/2008	2,795,777.759		2,845,907.865		
CP 2 : Note sur le capital UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV Arrêté le 31/12/2008					
Capital au 31/12/2007					
* Montant			3,687,900.000		
* Nombre de titres en circulation			36,879		
* Nombre d'actionnaires			118		
Souscriptions Réalisées					
* Volume			2,022,700.000		
* Nombre de titres émis			20,227		
Rachats Effectués					
* Volume			2,707,200.000		
* Nombre de titres rachetés			27,072		
Capital au 31/12/2008					
* Volume			3,003,400.000		
* Nombre de titres en circulation			30,034		
* Nombre d'actionnaires			116		
Notes sur les charges et produits de gestion UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV Arrêté le 31/12/2008					
Libelle		31/12/2008			
CH 1-Charges de gestion des placements		43,566.111			
Rémunération du Gestionnaire		15,773.424			
Rémunération du Dépositaire		2,779.288			
Rémunération du Distributeur		25,013.399			

<u>CH 2-Autres charges</u>	<u>30,467.175</u>
Redevance CMF	3,505.213
Services bancaires et assimilés	1,470.340
Charges diverses	0.014
Impôts, taxes et versements assimilés	0.300
Abonnement des charges budgétisées	25,491.308

Notes sur le passif et autres actifs
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV
Arrêté le 31/12/2008

	Libelle	31/12/2008
<u>AC 4</u>	<u>Autres Actifs</u>	<u>0.000</u>
	RàS sur BTA	0.000
<u>PA 1</u>	<u>Opérateurs créditeurs</u>	<u>10,945.766</u>
	Frais du Gestionnaire	3,885.832
	Frais du Dépositaire	705.994
	Frais du Distributeur	6,353.940
<u>PA 2</u>	<u>Créditeurs divers</u>	<u>20,243.362</u>
	Etat retenue à la source	0.000
	Redevance CMF	265.671
	Charges à payer ex. ant.	-1,594.129
	Charges et produit en attente de régul.	0.000
	Budget des charges à payer ex. en cours	21,571.820
	<u>Charges à payer sur l'exercice 2008</u>	<u>25,491.308</u>
	Jetons de présence 2008	12,750.000
	Honoraire commissaires aux comptes	6,720.600
	Frais Assemblée	2,613.996
	Frais de publication au bulletin CMF	652.400
	Taxe revenant aux collectivités locales	644.427
	Réajustement sur Budg. Des Chg.Ant.	2,109.885

Notes sur les charges et produits de gestion
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV
Arrêté le 31/12/2008

Libelle	31/12/2008
<u>CH 1-Charges de gestion des placements</u>	<u>43,566.111</u>
Rémunération du Gestionnaire	15,773.424
Rémunération du Dépositaire	2,779.288
Rémunération du Distributeur	25,013.399
<u>CH 2-Autres charges</u>	<u>30,467.175</u>
Redevance CMF	3,505.213
Services bancaires et assimilés	1,470.340
Charges diverses	0.014
Impôts, taxes et versements assimilés	0.300
Abonnement des charges budgétisées	25,491.308

SITUATION TRIMESTRIELLE DE UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
ARRETEE AU 31/12/2008

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2008,

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV arrêtés au 31 Décembre 2008. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière trimestrielle de la société UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV arrêtée au 31 Décembre 2008 en conformité avec le Système Comptable des Entreprises.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Jelil BOURAOUI

BILAN
arrêté au 31 / 12 / 2008

ACTIF	Note	31/12/2008	31/12/2007
PORTEFEUILLE TITRES	AC 1	<u>1,508,088.900</u>	<u>1,717,535.568</u>
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		441,096.444	358,899.658
Emprunts obligataires		965,414.602	1,260,859.496
Autres valeurs		101,577.854	97,776.414
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES		<u>645,395.109</u>	<u>461,905.833</u>
Placements monétaires	AC 1	286,969.889	461,614.024
Disponibilités		358,425.220	291.809
TOTAL ACTIF		<u>2,153,484.009</u>	<u>2,179,441.401</u>
PASSIF		31/12/2008	31/12/2007
Opérateurs créditeurs	PA 1	4,908.786	4,862.218
Créditeurs divers	PA 2	17,973.210	15,891.937
TOTAL PASSIF		<u>22,881.996</u>	<u>20,754.155</u>
Capital	CP 1	<u>2,089,868.710</u>	<u>2,099,640.086</u>
Capital en nominal	CP 2	<u>2,246,300.000</u>	<u>2,303,400.000</u>
Capital en début de période		2,303,400.000	1,733,100.000
Emission en nominal		251,600.000	580,900.000
Rachat en nominal		-308,700.000	-10,600.000
Sommes non distribuables		<u>-156,431.290</u>	<u>-203,759.914</u>
Sommes non distribuables exercices antérieurs		-203,759.914	-172,642.539
Sommes non distribuables exercice en cours		47,328.624	-31,117.375
Sommes distribuables		<u>40,733.303</u>	<u>59,047.160</u>
Sommes distribuables exercices antérieurs		10.746	6.304
Sommes distribuables de l'exercice en cours		40,722.557	59,040.856
ACTIF NET		<u>2,130,602.013</u>	<u>2,158,687.246</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>2,153,484.009</u>	<u>2,179,441.401</u>

ETAT DE RESULTAT
arrêté au 31 / 12 / 2008

	Note	Période du 01/10/2008 au 31/12/2008	Période du 01/01/2008 au 31/12/2008	Période du 01/10/2007 au 31/12/2007	Période du 01/01/2007 au 31/12/2007
a- Dividendes	PR 1	0.000	16,870.276	0.000	16,871.340
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	PR 1	12,290.616	53,304.117	16,053.329	64,308.132
c- Revenus des placements monétaires	PR 2	3,152.617	18,234.450	5,100.522	18,314.864
Total DES REVENUS DES PLACEMENTS		15,443.233	88,408.843	21,153.851	99,494.336
- Charges de gestion des placements	CH 1	-4,908.786	-19,756.347	-4,862.218	-17,975.397
- Revenus Nets des placements		10,534.447	68,652.496	16,291.633	81,518.939
- Autres produits	PR 3	0.000	9.260	0.000	63.312

- Autres charges	CH 2	-6,692.239	-27,004.770	-6,386.071	-25,529.597
RESULTAT D'EXPLOITATION		3,842.208	41,656.986	9,905.562	56,052.654
Régularisation du résultat d'exploitation		-645.437	-934.429	-114.618	2,988.202
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		3,196.771	40,722.557	9,790.944	59,040.856
- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		645.437	934.429	114.618	-2,988.202
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		-71,532.674	72,147.745	22,904.643	17,422.133
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		1,120.132	-27,660.810	5,209.044	9,721.956
Frais de négociation		-0.644	-1,158.102	-80.606	-1,383.944
Résultat non distribuable		-70,413.186	43,328.833	28,033.081	25,760.145
RESULTAT NET DE LA PERIODE		-66,570.978	84,985.819	37,938.643	81,812.799

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
arrêté au 31 / 12 / 2008

	Période du 01/10/2008 au 31/12/2008	Période du 01/01/2008 au 31/12/2008	Période du 01/10/2007 au 31/12/2007	Période du 01/01/2007 au 31/12/2007
<u>AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>	<u>-66,570.978</u>	<u>84,985.819</u>	<u>37,938.643</u>	<u>81,812.799</u>
a- Résultat d'exploitation	3,842.208	41,656.986	9,905.562	56,052.654
b- Variation des plus ou moins valeurs potentielles sur titres	-71,532.674	72,147.745	22,904.643	17,422.133
c- Plus ou moins valeurs réalisées sur cession de titres	1,120.132	-27,660.810	5,209.044	9,721.956
d- Frais de négociation de titres	-0.644	-1,158.102	-80.606	-1,383.944
<u>AN 2 - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES</u>	<u>0.000</u>	<u>-58,754.212</u>	<u>0.000</u>	<u>-52,113.050</u>
<u>AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	<u>-33,600.710</u>	<u>-54,316.840</u>	<u>-4,802.512</u>	<u>529,443.890</u>
a- Souscriptions	133,103.400	237,971.883	0.000	539,183.598
Capital	140,000.000	251,600.000	0.000	580,900.000
Régularisation des sommes non distribuables	-9,298.525	-18,779.401	0.000	-57,935.733
Régularisation des sommes distribuables	2,401.925	5,151.284	0.000	16,219.331
b- Rachat	-166,704.110	-292,288.723	-4,802.512	-9,739.708
Capital	-175,600.000	-308,700.000	-5,200.000	-10,600.000
Régularisation des sommes non distribuables	11,943.421	22,779.192	512.120	1,058.213
Régularisation des sommes distribuables	-3,047.531	-6,367.915	-114.632	-197.921
VARIATION DE L'ACTIF NET	-100,171.688	-28,085.233	33,136.131	559,143.639
<u>ACTIF NET</u>				
a- en début de période	2,230,773.701	2,158,687.246	2,125,551.115	1,599,543.607
b- en fin de période	2,130,602.013	2,130,602.013	2,158,687.246	2,158,687.246
<u>NOMBRE D'ACTIONS</u>				
a- en début de période	22,819	23,034	23,086	17,331
b- en fin de période	22,463	22,463	23,034	23,034
VALEUR LIQUIDATIVE	94.849	94.849	93.717	93.717
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	-11.84%	3.94%	7.09%	3.99%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtées au 31 / 12 / 2008

(Unité en Dinar tunisien)

I – Référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31-12-2008 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie,

II – Principes comptables appliqués :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation, Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

II – 1 – Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat, Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital,

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote,

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus,

II – 2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués en date d'arrêté à la valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote, La différence par rapport au coût moyen pondéré constitue selon le cas une plus ou moins valeur potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable, Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période,

La valeur de marché applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote correspond au cours en bourse du jour ou celui le plus récent,

La juste valeur applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice,

II – 3- Evaluation des obligations et placements monétaires :

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués en date d'arrêté à leur valeur actuarielle en cas d'absence de transaction boursière sur ce titre ; si non à la valeur de marché soit le cours moyen pondéré à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente, La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable, Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période,

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition,

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition,

II – 4 – Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable, La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue selon le cas une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable, Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période,

Les prix d'achat des placements sont déterminés par la méthode du coût moyen pondéré,

III– Unité monétaire :

A signaler que les états financiers de la SICAV SALAMMBO sont libellés en monnaie locale en l'occurrence le dinar tunisien,

AC 1 : Note sur le portefeuille titres UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV

Arrêté le 31/12/2008

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2008	% l'Actif Net
<u>Actions, valeurs assimilées et droits rattachés</u>		<u>352,229.252</u>	<u>441,096.444</u>	<u>20.70%</u>
ADWYA	12,000	27,818.190	74,316.000	3.49%
ATB	3,480	15,128.057	18,576.240	0.87%
ATB NS08	812	4,408.000	4,196.416	0.20%
ATL	10,230	6,604.900	36,521.100	1.71%
ATL NG08	2,046	9,002.400	6,915.480	0.32%
ATL NS08	5,115	22,403.700	17,442.150	0.82%
BH	1,198	24,794.000	27,678.592	1.30%
BIAT	700	27,634.133	26,014.800	1.22%
BT	350	34,870.000	38,936.800	1.83%
BTE (ADP)	1,000	29,004.700	31,220.000	1.47%
MAG GEN	300	10,476.000	17,501.100	0.82%
MONOPRIX	150	10,740.000	17,329.350	0.81%
POULINA GP HOLD	2,585	15,380.750	15,644.420	0.73%
SFBT	3,525	53,277.732	37,343.850	1.75%
STB	800	10,400.000	7,148.000	0.34%
TLS	1,665	23,929.840	38,125.170	1.79%
TPR	3,520	15,694.800	16,642.560	0.78%
UIB	616	8,782.850	7,839.216	0.37%
<u>Droits</u>				
DAATB08	3,480	1,879.200	1,705.200	0.08%
<u>Titres OPCVM</u>		<u>99,649.544</u>	<u>101,577.854</u>	<u>4.77%</u>
ALYSSA	994	99,649.544	101,577.854	4.77%
<u>Obligations Privées</u>		<u>292,811.871</u>	<u>296,238.510</u>	<u>13.90%</u>
AMEN LEASE 2001 B	1,500	45,000.000	45,955.479	2.16%
BHSUB07	200	20,141.304	20,211.742	0.95%
SIHM 2008	1,000	100,000.000	101,557.041	4.77%
TL2006-1	2,100	127,670.567	128,514.248	6.03%
<u>Obligations BTA</u>		<u>650,111.600</u>	<u>669,176.092</u>	<u>31.41%</u>
<u>Ligne</u>				
BTA032009	385	398,536.600	414,826.846	19.47%
BTA102013	250	251,575.000	254,349.246	11.94%
TOTAL		1,394,802.267	1,508,088.900	70.78%

AC 1 : Note sur les placement monétaires

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV

Arrêté le 31/12/2008

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2008	% l'Actif Net
<u>BTCT</u>				
<u>Ligne</u>				
<u>Date d'Acqui.</u>				
27/10/2009 14/10/2008	100	94,747.214	95,588.562	4.49%
27/10/2009 04/11/2008	150	142,577.081	143,501.543	6.74%
27/10/2009 24/11/2008	50	47,679.088	47,879.784	2.25%
Total placements monétaires		285,003.383	286,969.889	13.47%

PR 1 : Note sur les revenus du portefeuille titres
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Arrêté le 31/12/2008

Désignation	Période du 01/10/2008 au 31/12/2008	Période du 01/10/2007 au 31/12/2007
<u>Revenus des Actions et valeurs assimilées</u>	0.000	0.000
<u>Revenus des titres OPCVM</u>	0.000	0.000
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>	12,290.616	16,053.329
Revenus des obligations Etat	8,121.204	15,118.247
Revenus des obligations privées	4,169.412	935.082
TOTAL	12,290.616	16,053.329

PR 2 : Note sur les revenus des placements
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Arrêté le 31/12/2008

Désignation	Période du 01/10/2008 au 31/12/2008	Période du 01/10/2007 au 31/12/2007
Intérêts des bons de trésor	3,152.617	5,100.522
Intérêts des certificats de dépôt	0.000	0.000
Total placements monétaires	3,152.617	5,100.522

CP 1 : Mouvement sur le capital et l'Actif Net
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Arrêté le 31/12/2008

	<u>Mvt sur le capital</u>	<u>Mvt sur l'Actif Net</u>
<u>Capital début de période au 31/12/2007</u>	2,099,640.086	2,099,640.086
<u>Souscriptions de la période</u>	251,600.000	251,600.000
<u>Rachats de la période</u>	-308,700.000	-308,700.000
<u>Autres mouvements</u>	47,328.624	88,061.927
- Variation des plus ou moins values et frais de Nég.	43,328.833	43,328.833
- Régularisation sommes non distribuables	3,999.791	3,999.791
- Sommes distribuables de la période		40,733.303
Montant fin de période au 31/12/2008	2,089,868.710	2,130,602.013

CP 2 : Note sur le capital
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Arrêté le 31/12/2008

<u>Capital au 31/12/2007</u>	
* Montant	2,303,400.000
* Nombre de titres en circulation	23,034
* Nombre d'actionnaires	23
<u>Souscriptions Réalisées</u>	
* Volume	251,600.000
* Nombre de titres émis	2,516
<u>Rachats Effectués</u>	
* Volume	308,700.000
* Nombre de titres rachetés	3,087
<u>Capital au 31/12/2008</u>	
* Volume	2,246,300.000
* Nombre de titres en circulation	22,463
* Nombre d'actionnaires	21

Notes sur le passif et autres actifs
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Arrêté le 31/12/2008

	Libelle	31/12/2008
<u>AC 2</u>	<u>Créances d'exploitations</u>	0.000
	Obligations amorties BATAM	81,875.288
	DE sur obligations amorties BATAM	-81,875.288
<u>AC 3</u>	<u>Autres Actifs</u>	0.000
	RàS sur BTA	0.000
<u>PA 1</u>	<u>Opérateurs créditeurs</u>	4,908.786
	Frais du Gestionnaire	736.320
	Frais du Dépositaire	545.422
	Frais de Distributeur	3,627.044

<u>PA 2</u>	<u>Créditeurs divers</u>	<u>17,973.210</u>
	Etat retenue à la source	0.000
	Redevance CMF	179.603
	Charges à payer ex. ant.	-1,132.622
	Charges et produits en attente de régul.	0.000
	Budget des charges à payer ex. en cours	18,926.229
	<u>Charges à payer sur l'exercice 2008</u>	<u>24,413.607</u>
	Jetons de présence 2008	12,750.000
	Honoraire commissaires aux comptes	6,721.200
	Frais Assemblée	2,476.737
	Frais de publication au bulletin CMF	652.400
	Taxe revenant aux collectivités locales	233.851
	Abattement sur Provision Ant.	1,579.419

Notes sur les charges et produits de gestion
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Arrêté le 31/12/2008

	Libelle	31/12/2008
<u>CH 1</u>	<u>Charges de gestion des placements</u>	<u>19,756.347</u>
	Rémunération du Gestionnaire	2,963.460
	Rémunération du Dépositaire	2,195.156
	Rémunération du Distributeur	14,597.731
<u>CH 2</u>	<u>Autres charges</u>	<u>27,004.770</u>
	Redevance CMF	2,195.156
	Services bancaires et assimilés	395.704
	Charges diverses	0.003
	Impôts, taxes et versements assimilés	0.300
	Abonnement des charges budgétisées	24,413.607

**SITUATION TRIMESTRIELLE DE UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
ARRETEE AU 31/12/2008**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2008,

En exécution de la mission de Commissariat aux comptes qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de votre société du 6 Mars 2006 et en application des dispositions de l'article 8 de la loi N° 2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du Code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers provisoires de l'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV arrêtés au 31 Décembre 2008 qui font apparaître un actif net de 148.864.686 D pour un capital social de 145.657.100 D et une valeur liquidative égale à 102 d,202 par action. Ces états financiers provisoires relèvent de la responsabilité de la Direction de la Société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers provisoires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Suite à cet examen, nous estimons utile de vous faire part du point suivant :

Conformément aux dispositions de l'article 29 paragraphe 2 de la loi 2001-83 portant promulgation du code des organismes de placement collectif, l'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV ne peut détenir plus de 10 % d'une même catégorie de valeurs mobilières d'un même émetteur. Au 31 Décembre 2008, la limite de 10 % a été dépassée par l'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV dans l'emprunt obligataire AMEN LEASE.

Sur la base de notre examen limité et sous réserve de ce qui est mentionné ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la composition de l'actif de l'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV ci-jointe, ne présente pas sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation de la société au 31 Décembre 2008.

**LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI**

**BILAN
arrêté au 31 / 12 / 2008**

LIBELLE	NOTE	31/12/2008	31/12/2007
<u>ACTIFS</u>			
PORTEFEUILLE-TITRES	AC1	102,757,313.922	106,728,744.481
a- Obligations et valeurs assimilées		102,757,313.922	106,728,744.481
b- Autres valeurs			
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES		46,451,815.744	35,101,187.275
a- Placements monétaires	AC2	18,220,742.154	6,752,248.756
b- Disponibilités		28,231,073.590	28,348,938.519
Autres actifs	AC4	931.972	43,674.535
TOTAL ACTIFS		149,210,061.638	141,873,606.291
<u>PASSIFS</u>		345,375.896	320,685.294
Opérateurs créditeurs	PA1	303,625.715	287,792.446
Autres créditeurs divers	PA2	41,750.181	32,892.848
<u>ACTIF NET</u>		<u>148,864,685.742</u>	<u>141,552,920.997</u>
Capital	CP1	142,853,875.272	135,946,110.231
Sommes distribuables		6,010,810.470	5,606,810.766
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		1,456.022	737.889
b- Sommes distribuables de l'exercice		6,009,354.448	5,606,072.877
TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS		149,210,061.638	141,873,606.291

**ETAT DE RESULTAT
arrêté au 31 / 12 / 2008**

LIBELLE	NOTE	Période du 01.10 au 31.12.08	Période du 01.01 au 31.12.08	Période du 01.10 au 31.12.07	Période du 01.01 au 31.12.07
Revenus du portefeuille-titres	PR1	1,308,137.108	5,348,236.711	1,307,511.529	4,980,113.799
a- Dividendes					
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		1,308,137.108	5,348,236.711	1,307,511.529	4,980,113.799
c- Revenus des autres valeurs					

Revenus des placements monétaires	PR2	562,931.874	1,952,952.199	475,972.102	2,034,174.574
Total des revenus des placements		1,871,068.982	7,301,188.910	1,783,483.631	7,014,288.373
Charges de gestion des placements	CH 1	-303,625.715	-1,171,480.936	-287,792.446	-1,140,587.142
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		1,567,443.267	6,129,707.974	1,495,691.185	5,873,701.231
Autres produits	PR 3	0.034	0.034	0.007	2,606.429
Autres charges	CH 2	-53,438.432	-208,032.154	-51,629.280	-204,690.922
RESULTAT D'EXPLOITATION		1,514,004.869	5,921,675.854	1,444,061.912	5,671,616.738
Régularisation du résultat d'exploitation		-39,485.864	87,678.594	-37,282.854	-65,543.861
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		1,474,519.005	6,009,354.448	1,406,779.058	5,606,072.877
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		39,485.864	-87,678.594	37,282.854	65,543.861
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		-131,674.632	-410,275.268	-147,494.869	-588,686.636
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		4,793.385	-111,859.410	-5,842.616	-68,511.429
Frais de négociation		-612.410	-652.542	0.000	0.000
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1,386,511.212	5,398,888.634	1,290,724.427	5,014,418.673

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
arrêté au 31 / 12 / 2008

LIBELLE	Période du 01.10 au 31.12.08	Période du 01.01 au 31.12.08	Période du 01.10 au 31.12.07	Période du 01.01 au 31.12.07
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	1,386,511.212	5,398,888.634	1,290,724.427	5,014,418.673
a- Résultat d'exploitation	1,514,004.869	5,921,675.854	1,444,061.912	5,671,616.738
b- Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-131,674.632	-410,275.268	-147,494.869	-588,686.636
c- plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	4,793.385	-111,859.410	-5,842.616	-68,511.429
d- Frais de négociation de titres	-612.410	-652.542	0.000	0.000
Distributions de dividendes	0.000	-5,777,422.299	0.000	-6,160,853.440
Transactions sur le capital	-402,433.619	7,690,298.410	-658,097.923	-4,491,782.710
a- Souscriptions	33,799,876.756	169,451,889.974	30,947,274.379	130,049,363.518
- Capital	33,228,900.000	166,198,900.000	30,318,100.000	127,295,200.000
- Régularisation des sommes non distribuables	-624,332.411	-2,893,957.416	-457,518.373	-1,679,958.505
- Régularisation des sommes distribuables	1,195,309.167	6,146,947.390	1,086,692.752	4,434,122.023
b- Rachats	34,202,310.375	161,761,591.564	31,605,372.302	134,541,146.228
- Capital	33,601,100.000	158,640,600.000	30,950,000.000	131,786,100.000
- Régularisation des sommes non distribuables	-633,588.380	-2,766,209.677	-468,606.680	-1,736,535.769
- Régularisation des sommes distribuables	1,234,798.755	5,887,201.241	1,123,978.982	4,491,581.997
VARIATION DE L'ACTIF NET	984,077.593	7,311,764.745	632,626.504	-5,638,217.477
a- Début de période	147,880,608.149	141,552,920.997	140,920,294.493	147,191,138.474
b- Fin de période	148,864,685.742	148,864,685.742	141,552,920.997	141,552,920.997
NOMBRE D' ACTIONS	-3,722	75,583	-6,319	-44,909
a- Début de période	1,460,293	1,380,988	1,387,307	1,425,897
b- Fin de période	1,456,571	1,456,571	1,380,988	1,380,988
VALEUR LIQUIDATIVE	102.202	102.202	102.501	102.501
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	3.67%	3.76%	3.61%	3.58%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtées au 31 / 12 / 2008

(Unité en Dinar tunisien)

I – Référentiel d'élaboration des états financiers annuels :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31-12-2008 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie,

II – Principes comptables appliqués :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation, Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

II – 1 – Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Pour les BTA et BTNB, en raison de la valorisation de cette catégorie de portefeuille selon la valeur d'acquisition et non sur la base de la valeur marchande ou actuarielle, le gestionnaire de la société UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a décidé dans un souci d'équité entre les actionnaires d'amortir linéairement les plus ou moins-values potentielles de chaque ligne de BTA et BTNB sur la période allant du 26 juillet 2006 jusqu'à son échéance effective.

Ainsi, une décote quotidienne sur les BTA et BTNB est constatée en tant que moins-value potentielle. Au 31 Décembre 2008, cette décote s'établit à 1 431,246 DT/jour. La moins-value totale à amortir étant de 2 179 900,169 DT.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

II – 2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués en date d'arrêté à la valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote, La différence par rapport au coût moyen pondéré constitue selon le cas une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable, Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période,

La valeur de marché applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote correspond au cours en bourse du jour ou celui le plus récent,

La juste valeur applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice,

II – 3- Evaluation des obligations et placements monétaires :

Les placements en obligations et valeurs similaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition, La différence par rapport au prix de remboursement constitue selon le cas une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuables, Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période,

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition,

II – 4 – Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable, La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue selon le cas une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable, Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période,

Les prix d'achat des placements sont déterminés par la méthode du coût moyen pondéré,

III– Unité monétaire :

A signaler que les états financiers trimestriels de la SICAV ALYSSA sont libellés en monnaie locale en l'occurrence le dinar tunisien.

AC1 - Note sur le Portefeuille Titres UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV Arrêté au 31/12/2008

LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur boursière au 31/12/2008	% de l'Actif Net
Total BTA		73,806,900.169	75,172,042.404	50.50%
BTA022015	10,181	10,850,550.847	11,171,898.569	7.50%
BTA032009	18,540	19,103,144.374	19,364,443.246	13.01%
BTA032012	2,000	2,037,150.000	2,098,669.160	1.41%
BTA042010	14,615	15,320,904.500	15,430,577.682	10.37%
BTA042014	4,511	4,956,416.140	5,010,073.649	3.37%
BTA052022	6,950	6,832,117.986	7,092,944.938	4.76%
BTA072014	300	343,902.000	339,999.216	0.23%
BTA072017	7,170	7,106,746.817	7,296,835.965	4.90%
BTA102013	7,360	7,255,967.505	7,366,599.979	4.95%
Total obligations des Sociétés		27,039,000.000	27,585,271.518	18.53%
AL2001-1	21,750	652,500.000	666,354.452	0.45%
AMENBANK2001	19,000	760,000.000	787,489.721	0.53%
AMENBANK2006	15,000	1,350,000.000	1,412,111.656	0.95%
AMENBANK2008(B)	20,000	2,000,000.000	2,069,041.096	1.39%
ATL 2008 (ES)	2,000	200,000.000	204,050.411	0.14%
ATL2003/1	15,000	300,000.000	314,208.000	0.21%
ATL2004/1	5,000	100,000.000	102,192.877	0.07%
ATL2004/2	5,000	200,000.000	208,469.041	0.14%
ATL2007/1	10,000	800,000.000	814,018.630	0.55%
ATTIJARIBANK08A	30,000	3,000,000.000	3,000,450.411	2.02%
BH 2008	25,000	2,500,000.000	2,585,534.246	1.74%
BHSUB07	30,000	3,000,000.000	3,010,565.754	2.02%
BTKD 2006	5,000	300,000.000	300,575.342	0.20%
CIL 2007/1	20,000	2,000,000.000	2,101,158.470	1.41%
CIL2002/2	18,000	360,000.000	366,332.054	0.25%
CIL2004/1	10,000	600,000.000	608,561.096	0.41%
GL2002-1	10,000	200,000.000	205,753.425	0.14%
HOU10A2IF8AP	5,000	187,500.000	193,920.000	0.13%
MAZRAA2001	9,950	199,000.000	210,226.645	0.14%
PANOBOIS 2007	1,500	150,000.000	155,684.383	0.10%
STM 2007	4,000	400,000.000	405,812.602	0.27%
TL2004/1	20,000	400,000.000	415,959.671	0.28%

TL2006-1	5,000	300,000.000	302,008.767	0.20%
TL2007-1	30,000	2,400,000.000	2,401,709.589	1.61%
TLS2008-2	10,000	1,000,000.000	1,004,986.302	0.68%
TLS2008-3	8,000	800,000.000	804,216.986	0.54%
TLSUB2007	20,000	1,600,000.000	1,637,803.836	1.10%
UNIFACTOR 2006	5,000	300,000.000	301,367.671	0.20%
UTL2005/1	11,500	920,000.000	933,127.014	0.63%
WIFACK LEAS06/1	1,000	60,000.000	61,581.370	0.04%
Total portefeuille titres		100,845,900.169	102,757,313.922	69.03%

**AC2 - Note sur les Placements Monétaires
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 31/12/2008**

Libellé		Date Placement	Prix de revient	Valeur boursière au 31/12/2008	% de l'Actif net
BTCT					
Ligne	Quantité				
27/10/2009	200	14/10/2008	189,494.429	191,177.124	0.13%
27/10/2009	100	04/11/2008	95,051.387	95,667.695	0.06%
27/10/2009	200	25/11/2008	190,742.625	191,524.392	0.13%
27/10/2009	300	26/12/2008	287,177.905	287,371.233	0.19%
24/11/2009	500	02/12/2008	475,256.936	476,844.621	0.32%
Total placements BTCT			1,237,723.282	1,242,585.064	0.83%

Certificat de dépôt

Emetteur	Garant	Taux de rémunération	durée	Date Placement	Prix de revient	Valeur boursière au 31/12/2008	% de l'Actif net
UBCI	UBCI	5.17%	20 jours	12/12/2008	997,708.803	1,000,000.000	0.67%
UBCI	UBCI	5.17%	20 jours	14/12/2008	498,854.401	499,885.143	0.34%
UBCI	UBCI	5.17%	20 jours	18/12/2008	997,708.803	999,311.260	0.67%
UBCI	UBCI	5.17%	20 jours	19/12/2008	1,496,563.205	1,498,794.879	1.01%
UBCI	UBCI	5.17%	20 jours	20/12/2008	997,708.803	999,081.944	0.67%
UBCI	UBCI	5.17%	20 jours	22/12/2008	997,708.803	998,852.759	0.67%
UBCI	UBCI	5.17%	20 jours	27/12/2008	1,496,563.205	1,497,420.557	1.01%
UBCI	UBCI	5.17%	20 jours	29/12/2008	997,708.803	998,051.645	0.67%
UBCI	UBCI	5.17%	20 jours	30/12/2008	1,496,563.205	1,496,905.999	1.01%
UBCI	BT	5.17%	20 jours	21/12/2008	3,990,835.212	3,995,869.338	2.68%
UBCI	BT	5.17%	20 jours	28/12/2008	1,496,563.205	1,497,248.988	1.01%
UBCI	BT	5.17%	20 jours	31/12/2008	1,496,563.205	1,496,734.577	1.01%
Total placements certificats de dépôt					16,961,049.653	16,978,157.089	11.41%
TOTAL GENERAL					18,198,772.935	18,220,742.153	12.24%

**PR1 - Note sur les revenus du portefeuille-titres
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 31/12/2008**

Libelle	Période du 01.10 au 31.12.08	Période du 01.10 au 31.12.07
Revenus des obligations et valeurs assimilées		
Revenus des obligations - Intérêts	332,015.434	303,868.708
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier - Intérêts	976,121.674	1,003,642.821
TOTAL	1,308,137.108	1,307,511.529

PR2 - Note sur les revenus des placements monétaires
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 31/12/2008

Libelle	Période du 01.10 au 31.12.08	Période du 01.10 au 31.12.07
Intérêts des bons de trésor	10,796.145	39,568.870
Intérêts des certificats de dépôt	211,698.992	118,548.324
Intérêts sur les avoirs bancaire	340,436.737	317,854.908
TOTAL	562,931.874	475,972.102

Note sur les charges de gestion
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 31/12/2008

Libelle	31/12/2008
<u>CH 1-Charges de gestion des placements</u>	<u>1,171,480.936</u>
Rémunération du gestionnaire	153,756.883
Rémunération du dépositaire	146,435.131
Rémunération du distributeur	871,288.922
<u>CH 2-Autres charges</u>	<u>208,032.154</u>
Redevance CMF	146,435.131
Services bancaires et assimilés	2.520
Impôts, taxes et versements assimilés	0.300
Abonnement des charges budgétisées	61,594.203
<u>PR 3-Autres Produits</u>	<u>0.034</u>
Autres produits	0.034

CP1 - Note sur le capital
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 31/12/2008

<u>Capital au 31/12/2007</u>	
* Montant	138,098,800
* Nombre de titres	1,380,988
* Nombre d'actionnaires	2,021
<u>Souscriptions réalisées</u>	
* Montant	166,198,900
* Nombre de titres émis	1,661,989
<u>Rachats effectués</u>	
* Montant	158,640,600
* Nombre de titres rachetés	1,586,406
<u>Capital au 31/12/2008</u>	
* Montant	145,657,100
* Nombre de titres	1,456,571
* Nombre d'actionnaires	1,982

Mouvement sur le capital et l'Actif Net
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 31/12/2008

	<u>Mvt sur le capital</u>	<u>Mvt sur l'Actif Net</u>
<u>Capital début de période au 31/12/2007</u>	<u>135,946,110.231</u>	<u>135,946,110.231</u>
<u>Souscriptions de la période</u>	<u>166,198,900.000</u>	<u>166,198,900.000</u>
<u>Rachats de la période</u>	<u>-158,640,600.000</u>	<u>-158,640,600.000</u>
<u>Autres mouvements</u>	<u>-650,534.959</u>	<u>5,360,275.511</u>
- Variation des plus ou moins values et frais de nég.	-522,787.220	-522,787.220
- Régularisation sommes non distribuables de la période	-127,747.739	-127,747.739
- Sommes distribuables		6,010,810.470
<u>Capital fin de période au 31/12/2008</u>	<u>142,853,875.272</u>	<u>148,864,685.742</u>

Note sur les passifs
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 31/12/2008

	<u>Libelle</u>	<u>31/12/2008</u>
<u>AC3</u>	<u>Créances d'exploitation</u>	<u>0.000</u>
	Annuité à recevoir en principal de l'EO BATAM	3,855,326.647
	Différence d'estimation sur obligations BATAM	-3,855,326.647
<u>AC4</u>	<u>Autres Actifs</u>	<u>931.972</u>
	RàS sur achats BTA	931.972
<u>PA 1</u>	<u>Opérateurs créditeurs</u>	<u>303,625.715</u>
	Frais de gestionnaire	39,850.875
	Frais de dépositaire	37,953.216
	Frais de distributeur	225,821.624
<u>PA 2</u>	<u>Autres créditeurs divers</u>	<u>41,750.181</u>
	Etat, retenue à la source, TFP & FOPROLOS	673.682
	Redevance CMF	12,837.755
	Charges à payer sur ex. ant.	-2,460.294
	Budget des charges à payer sur ex. en cours	23,518.765
	<u>Charges à payer sur l'exercice 2008</u>	<u>61,594.203</u>
	Jetons de présence 2008	12,000.000
	Honoraire commissaire aux comptes	6,720.300
	Frais de tenue des assemblées	3,109.357
	Indemnité du Président du Conseil d'Administration	21,941.256
	Frais de publication aux bulletins du CMF	652.400
	Taxe revenant aux collectivités locales	13,992.838
	Excédent des charges dépassant le montant budgétisé en 2007	3,178.052

AL HIFADH SICAV
ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société « AL HIFADH SICAV » ainsi que sur la composition de ses actifs pour la période allant du 15 septembre 2008, date de démarrage des opérations de souscriptions publiques et de rachats des actions de « AL HIFADH SICAV », au 31 décembre 2008.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables eu regard aux circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

La date de démarrage des opérations de souscriptions publiques et de rachats des actions de la société « AL HIFADH SICAV » a été fixée pour le 15 septembre 2008. Néanmoins, et conformément aux dispositions des conventions conclues entre la société et ses gestionnaire, dépositaire et distributeur, l'abonnement journalier des charges a été décompté à partir du 6 juin 2008 (date du dépôt du capital social).

A notre avis, et en dehors de l'observation citée au niveau du paragraphe précédent, les états financiers de la société « AL HIFADH SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2008, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Adnène ZGHIDI

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
RELATIF AUX CONVENTIONS VISEES PAR LES ARTICLES 200 ET 205
DU CODE DES SOCIETES COMMERCIALES

En application de l'article 200 du code des sociétés commerciales, nous vous informons que nous n'avons pas été informés par votre Conseil d'Administration d'opérations conclues par votre société avec un de ses administrateurs pouvant rentrer dans le cadre du dit article.

Par ailleurs, nos travaux n'ont pas révélé l'existence de telles opérations.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Adnène ZGHIDI

BILAN ARRETE AU 31 décembre 2008

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Actif	Note	31-déc.-08	31-déc.-07
Portefeuille-titres	3.1	5 977 906,190	0,000
Obligations et valeurs assimilées		1 065 757,646	0,000
Emprunts d'Etat et valeurs assimilés		4 353 470,574	0,000
Titres des Organismes de Placement Collectif		558 677,970	0,000
Placements monétaires et disponibilités		3 576 077,066	0,000
Placements monétaires	3.3	3 027 581,555	0,000
Disponibilités		548 495,511	0,000
Créances d'exploitation	3.5	32 009,538	0,000
Total Actif		9 585 992,794	0,000
Passif			
Opérateurs Créditeurs	3.6	18 157,614	0,000
Autres créditeurs divers	3.7	7 313,699	0,000
Total Passif		25 471,313	0,000
Actif net		9 560 521,481	0,000
Capital	3.8	9 470 862,576	0,000
Sommes distribuables	3.9	89 658,905	0,000
Résultat d'exploitation de la période		57 468,228	0,000
Régularisation du résultat d'exploitation de la période		32 190,677	0,000
Actif net		9 560 521,481	0,000
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		9 585 992,794	0,000

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 1er oct. au 31 déc. 2008	Période du 10 juin au 31 déc. 2008
Revenus du portefeuille titres	3.2	47 175,516	49 385,179
Dividendes		0,000	0,000
Revenus des obligations et des valeurs assimilées		10 925,293	12 242,318
Revenus des autres valeurs		36 250,223	37 142,861
Revenus des placements monétaires	3.4	28 596,490	38 958,003
Revenus des bons de trésors		0,000	0,000
Revenus des billets de trésorerie		0,000	0,000
Revenus des certificats de dépôt		26 015,666	36 290,502
Revenus des Dépôts à Terme		2 265,525	2 265,525
Revenus des comptes à vue		315,299	401,976
Total des revenus des placements		75 772,006	88 343,182
Charges de gestion des placements		(18 157,614)	(21 396,586)
Revenu net des placements		57 614,392	66 946,596
Autres produits		0,000	0,000
Autres charges		(5 500,602)	(9 478,368)
Résultat d'exploitation		52 113,790	57 468,228
Régularisation du résultat d'exploitation		7 775,200	32 190,677
Sommes distribuables de la période		59 888,990	89 658,905
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(7 775,200)	(32 190,677)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(1 197,100)	2 707,610
Plus ou moins values réalisées sur cession des titres		42 232,178	42 973,593
Frais de négociation		(1 860,234)	(3 160,028)
Résultat de la période		91 288,634	99 989,403

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Note	Période du 1er oct. au 31 déc. 2008	Période du 10 juin au 31 déc. 2008
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	91 288,634	99 989,403
Résultat d'exploitation	52 113,790	57 468,228
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(1 197,100)	2 707,610
Plus ou moins values réalisées sur cession des titres	42 232,178	42 973,593
Frais de négociation	(1 860,234)	(3 160,028)
Transaction sur capital	4 030 023,995	9 460 532,078
Souscription	17 983 272,197	24 899 859,324
Capital	17 830 500,000	24 720 900,000
Régularisation des sommes non distribuables	45 395,831	44 993,922
Régularisation des sommes distribuables	107 376,366	133 965,402
Rachat	14 953 248,202	15 439 327,246
Capital	14 807 900,000	15 291 800,000
Régularisation des sommes non distribuables	45 756,036	45 752,521
Régularisation des sommes distribuables	99 592,166	101 774,725
Variation de l'actif net	3 121 312,629	9 560 521,481
Actif net		
En début de période	6 439 217,852	0,000
En fin de période	9 560 521,481	9 560 521,481
Nombre d'actions		
En début de période	64 065	0
En fin de période	94 291	94 291
Valeur liquidative	101,393	101,393
Taux de rendement de la période	0,88%	1,39%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS**Exercice clos le 31 Décembre 2008****1. Référentiel d'élaboration des états financiers**

Les états financiers d'AL HIFADH SICAV arrêtés au 31/12/2008 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Principes comptables appliqués

Les états financiers de AL HIFADH SICAV sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires ainsi que les rendements des actions SICAV sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2. Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus). Les placements en BTA sont évalués, en date d'arrêté, à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.3. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat**3.1 Note sur le portefeuille titres**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2008 à 5 977 906,190 Dinars et se détaille comme suit:

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition en DT	Valeur au 31 Décembre 2008 en DT	% actif
<u>Titres des OPCVM</u>				
Actions des SICAV	5 270	555 970,360	558 677,970	5,83%
actions SICAV MILLENIUM	0	0,000	0,000	0,00%
actions SICAV FIDELITY	5 270	555 970,360	558 677,970	5,83%
<u>Obligations de sociétés et valeurs assimilées</u>				
<u>Obligations admises à la cote</u>	16 450	1 039 235,174	1 065 757,646	11,12%
Amen Bank 2006	150	13 604,340	14 223,786	0,15%
ATB 2007/1	750	72 029,760	74 557,809	0,78%
ATL 2007/1	1 330	106 445,486	108 159,901	1,13%
BH 2008	800	80 362,080	83 099,254	0,87%
BTKD 2006	230	13 855,904	13 882,400	0,15%
CIL 2002-3	300	12 082,860	12 627,295	0,13%
CIL 2007-1	300	30 261,060	31 772,622	0,33%
GL 2003-2	2 651	159 804,186	168 043,274	1,75%
TL 2004-1	2 544	51 171,033	53 201,245	0,56%
TL 2006-1	5 660	340 353,600	342 626,656	3,57%
TL SUB 2007	500	40 070,600	41 015,868	0,43%
TLS 2008-1	1 000	100 285,000	102 921,108	1,07%
UTL 2004	200	16 104,960	16 782,583	0,18%
UTL 2005	35	2 804,305	2 843,845	0,03%
<u>Obligations non admises à la cote</u>	0	0,000	0,000	0,00%
Néant				
<u>Titres de créance émis par le Trésor négociables marché financier</u>	4 087	4 197 228,710	4 353 470,574	45,41%
BTA 6,5 - 03/2009 (10 ans)	41	41 199,400	42 934,201	0,45%
BTA 6.75% JUILLET 2017	1 000	1 020 300,000	1 046 042,447	10,91%
BTA 6,75 - 04/2010 (10 ans)	1 014	1 033 138,000	1 072 742,391	11,19%
BTA 6,9 9-05/2022 (15 ans)	728	725 633,310	755 394,121	7,88%
BTA 7,5 - 04/2014 (10 ans)	489	520 833,000	541 893,452	5,65%
BTA 7 - 02/2015 (10 ans)	680	707 400,000	741 442,644	7,73%
BTA 8,25 - 07/2014 (12 ans)	135	148 725,000	153 021,318	1,60%
TOTAL		5 792 434,244	5 977 906,190	62,36%

S'agissant du 1er exercice social, toutes les entrées en portefeuille-titres l'ont été au cours de l'exercice 2008 et se détaillent comme suit: :

<u>Acquisitions</u>	<u>Coût d'acquisition En DT</u>
Emprunts sociétés	1 039 235,174
BTA	4 197 228,710
Actions SICAV	16 959 099,191
<u>TOTAL</u>	<u>22 195 563,075</u>

Les sorties du portefeuille-titres au cours de l'exercice 2008 se détaillent ainsi:

(Valeurs en Dinars)

<u>Sorties</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Prix de cession</u>	<u>Plus ou moins values réalisées</u>
Emprunts sociétés	0,000	0,000	0,000

BT A	0,000	0,000	0,000
Actions SICAV	16 403 128,831	16 446 372,260	43 243,429
<u>TOTAL</u>			<u>43 243,429</u>

3.2 Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres totalisent 49 385,179 Dinars au 31/12/2008 et se détaillent ainsi :

(Valeurs en Dinars)		
Désignation	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2007
Dividendes	0,000	0,000
- des Titres OPCVM	0,000	0,000
Revenus des obligations et valeurs assimilées	49 385,179	0,000
<u>Revenus des obligations de sociétés</u>	<u>12 242,318</u>	<u>0,000</u>
- intérêts	12 242,318	0,000
- primes de remboursement	0,000	0,000
<u>Revenus des Emprunts d'Etat</u>	<u>37 142,861</u>	<u>0,000</u>
- intérêts	37 142,861	0,000
- primes de remboursement	0,000	0,000
<u>Revenus des autres valeurs</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
- intérêts	0,000	0,000
TOTAL	49 385,179	0,000

3.3 Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2008 à 3 027 581,555 DT se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Nbre	Coût d'acqui. En DT	Valeur actuelle En DT	% actif net
Placements monétaires		3 000 000,000	3 027 581,555	31,583
<u>Emetteur STUSID BANK</u>		<u>3 000 000,000</u>	<u>3 027 581,555</u>	31,583
Certificats de dépôt 730J échéance 24/09/2010	1	1 000 000,000	1 012 606,000	10,563
Certificats de dépôt 730J échéance 23/10/2010	1	1 000 000,000	1 008 820,000	10,524
Certificats de dépôt 730J échéance	1	500 000,000	505 481,000	5,273
Dépôt à Terme 92 jours	5	500 000,000	500 674,555	5,223
TOTAL		3 000 000,000	3 027 581,555	31,583

3.4 Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2008 à 38 958,003 DT et représente le montant des intérêts courus au titre de l'exercice 2008 sur les bons de trésor, les billets de trésorerie et les certificats de dépôt, Ce solde se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2008
Intérêts des bons de trésor	0,000
Intérêts des billets de trésorerie	0,000
Intérêts des certificats de dépôt (CD)	36 290,502
Intérêts des dépôts à terme (DAT)	2 265,525

Intérêts des comptes à vue	401,976
TOTAL	38 958,003

3.5 Note sur les créances d'exploitation

Désignation	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2007
Retenues à la source sur bons de trésor achetés en bourse	29 774,750	0,000
Retenues à la source sur Obligations Sociétés achetés en bourse	1 234,788	0,000
Agios créditeurs à recevoir	1 000,000	0,000
TOTAL	32 009,538	0,000

3.6 Note sur les opérateurs créditeurs

Désignation	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2007
Commission distributeurs	6 484,860	0,000
Commission gestionnaire	7 781,835	0,000
Commission dépositaire	3 890,919	0,000
TOTAL	18 157,614	0,000

3.7 Note sur les autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2008 à 7 313,699 DT et représente le montant de la redevance du CMF, les honoraires du commissaire aux comptes et les jetons de présence des administrateurs et se détaille comme suit :

(Valeurs en Dinars)

Désignation	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2007
Redevance CMF	962,761	0,000
Provision jeton de présence	3 426,185	0,000
Honoraires commissaire aux comptes	2 855,173	0,000
TCL	69,580	0,000
TOTAL	7 313,699	0,000

3.8 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période se détaillent ainsi :

<u>Capital initial</u>	
Montant	1 000 000,000
Nombre de titres	10 000
Nombre d'actionnaires	7
<u>Souscriptions réalisées (en nominal)</u>	
Montant	23 720 900,000
Nombre de titres émis	237 209
<u>Rachats effectués (en nominal)</u>	
Montant	15 291 800,000
Nombre de titres rachetés	152 918
<u>Capital au 31-12-2008</u>	
Montant (en nominal)	9 429 100,000
Sommes non distribuables	41 762,576
Montant du capital au 31/12/2008	9 470 862,576
Nombre de titres	94 291
Nombre d'actionnaires	315

3.9 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2008 :

Désignation	Résultats Distribuables	Régularisations	Sommes Distribuables
Exercice 2007	0,000	0,000	0,000
Exercice 2008	57 468,228	32 190,677	89 658,905

4. Autres informations

Les données par actions et les ratios pertinents au 31/12/2008 se détaillent ainsi :

4.2.1- Données par action

Désignation	31/12/2008	31/12/2007
Revenus des placements	0,937	0,000
Charges de gestion des placements	0,227	0,000
REVENUS NET DES PLACEMENTS	0,710	0,000
Autres produits	0,000	0,000
Autres charges	0,101	0,000
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	0,609	0,000
Régularisation du résultat d'exploitation	0,341	0,000
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	0,951	0,000

Variation des plus (ou moins) values potentielle sur titres	0,029	0,000
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	0,456	0,000
Frais de négociation	-0,034	0,000
Plus ou moins values sur titres et frais négociation	0,451	0,000
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	1,060	0,000
Droits d'Entrée et de sortie	0,000	0,000
RÉSULTAT NON DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE	0,451	0,000
Régularisation du résultat non distribuable	-0,008	0,000
SOMMES NON DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	0,443	0,000
Distribution de dividendes	0,000	0,000
Valeur Liquidative	101,393	0,000

4.2.2- Ratios de gestion des placements

Désignation	31/12/2008	31/12/2007
Charges / Actif Net Moyen	0,1615%	0,000
Autres charges / Actif Net Moyen	0,0496%	0,000
Résultat distribuable Exercice / Actif Net Moyen	0,3005%	0,000

4.2.3- Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

La gestion de AL HIFADH SICAV est confiée à la Tuniso-Seoudienne d'Intermédiation " TSI" , Celle-ci est chargée, des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la SICAV. En contrepartie de ses prestations, la TSI perçoit une rémunération TTC de 0,3% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La STUSID BANK assure les fonctions de dépositaire pour AL HIFADH SICAV, consistant notamment à conserver les titres et les fonds de la SICAV et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, La STUSID BANK perçoit une rémunération TTC de 0,15% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien. La TSI et la STUSID BANK assurent le rôle de distributeur des actions d'AL HIFADH SICAV. Pour l'ensemble de leurs prestations, les distributeurs perçoivent une rémunération TTC de 0,25% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et répartie entre eux selon des critères arrêtés en commun accord.

FCP KOUNOUZ
ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers du Fonds Commun de Placement « FCP KOUNOUZ » ainsi que sur la composition de ses actifs pour la période allant du 28 juillet 2008, date de démarrage des opérations de souscriptions publiques et de rachats des parts de « FCP KOUNOUZ », au 31 décembre 2008.

La direction du Fonds est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables eu regard aux circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les emplois du Fonds Commun de Placement « FCP KOUNOUZ » dans les sociétés cotées en bourse et dans les organismes de placements collectifs de valeurs mobilières ont atteint respectivement, au 31 décembre 2008, 72,90% et 19,76% de son actif net à cette même date constituant ainsi un dépassement par rapport aux limites respectives de 50% et de 5% prévues par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.

A notre avis, et en dehors de l'observation citée au niveau du paragraphe précédent, les états financiers de la société « FCP KOUNOUZ », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2008, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Adnène ZGHIDI

BILAN FCP KOUNOUZ

Arrêté au 31-12-2008

(Unité : en DT)

<u>ACTIF</u>	<u>Note</u>	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Portefeuille titres	3.1	1 796 213,256	0,000
Actions cotées, valeurs assimilées et droits rattachés		1 292 035,930	
Emprunts d'Etat et valeurs assimilées		153 965,904	0,000
Autres valeurs (OPC)		350 211,422	0,000
Placements monétaires et disponibilités		677,338	0,000
Disponibilités		677,338	
Créances d'exploitation	3.3	1 189,978	0,000
TOTAL ACTIF		1 798 080,572	0,000
<u>PASSIF</u>			
Opérateurs créditeurs	3.4	4 626,469	0,000
Autres créditeurs divers	3.5	21 063,140	0,000
TOTAL PASSIF		25 689,609	0,000
<u>ACTIF NET</u>		1 772 390,963	0,000
Capital	3.6	1 780 526,853	0,000
Sommes distribuables	3.8	-8 135,890	0,000
Résultat d'exploitation de la période		-7 247,282	0,000
Régularisation du résultat d'exploitation de la période		-888,608	0,000
Sommes distribuables des exercices antérieurs		0,000	0,000
<u>ACTIF NET</u>		1 772 390,963	0,000
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 798 080,572	0,000

ETAT DE RESULTAT DE FCP KOUNOUZ
Exercice de 5 mois clos le 31 décembre 2008
 (Unité : en DT)

	<u>Note</u>	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Revenus du portefeuille titres	3.2	1 597,992	0,000
Revenus des emprunts d'Etat et valeurs assimilées		1 597,992	0,000
Revenus des autres valeurs		0,000	0,000
Revenus des placements monétaires		80,000	0,000
Revenus des comptes à vue		80,000	0,000
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 677,992	0,000
Charges de gestion des placements		6 828,049	0,000
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		-5 150,057	0,000
Autres produits		0,000	0,000
Autres charges		2 097,225	0,000
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		-7 247,282	0,000
Régularisation du résultat d'exploitation		-888,608	0,000
Report à nouveau		0,000	0,000
SOMMES DISTRIBUTABLES DE L'EXERCICE A CAPITALISER		-8 135,890	0,000
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		888,608	0,000
Report à nouveau (annulation)		0,000	0,000
Variation des plus (ou moins) values potentielle sur titres		40 653,580	0,000
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		103 614,649	0,000
Frais de négociation		-5 732,713	0,000
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		131 288,234	0,000

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET DE FCP KOUNOUZ**Exercice clos le 31 décembre 2008****(Unité : en DT)**

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
<u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS</u>		
<u>D'EXPLOITATION</u>	131 288,234	0,000
a - Résultat d'exploitation	-7 247,282	0,000
b - Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	40 653,580	0,000
c - Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	103 614,649	0,000
d - Frais de négociation de titres	-5 732,713	0,000
<u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	1 641 102,729	0,000
a- Souscriptions	2 554 100,610	0,000
- Capital	2 474 600,000	0,000
- Régularisation des sommes non distribuables	83 467,135	0,000
- Régularisation des sommes distribuables	-3 966,525	0,000
- Droits d'entrée	0,000	0,000
b - Rachats	912 997,881	0,000
- Capital	847 900,000	0,000
- Régularisation des sommes non distribuables	73 656,074	0,000
- Régularisation des sommes distribuables	-3 077,917	0,000
- Droits de sortie	-5 480,276	0,000
VARIATION DE L'ACTIF NET	1 772 390,963	0,000
<u>ACTIF NET</u>		
a- en début de période	0,000	0,000
b - en fin de période	1 772 390,963	0,000
<u>NOMBRE D'ACTIONS</u>		
a - en début de période	5 000	0,000
b - en fin de période	16 267	0,000
VALEUR LIQUIDATIVE	108,956	0,000
RENDEMENT DE LA PERIODE	8,956 %	

FCP KOUNOUZ**Notes aux états financiers****Exercice clos le 31 Décembre 2008****(Unité : en 1000 DT)****1. Référentiel d'élaboration des états financiers**

Les états financiers de FCP KOUNOUZ arrêtés au 31/12/2008 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Principes comptables appliqués

Les états financiers de FCP KOUNOUZ sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires ainsi que les rendements des actions SICAV sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2. Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées.

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant les 10 séances de bourse précédant la date de clôture, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent.

2.3. Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus). Les placements en BTA sont évalués, en date d'arrêté, à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

3.1 Note sur le portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2008 à 1 796 213,256 Dinars et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition en DT	Valeur au 31 Décembre 2008 en DT	% actif
<u>Actions, valeurs assimilées et droits rattachés admis à la cote</u>		1 252 682,916	1 292 035,930	72,65%
ATTIJ BANK	5 900	76 943,640	81 012,900	4,56%
BIAT	6 720	250 884,712	249 742,080	14,04%
BTE (ADP)	4 500	139 454,900	140 490,000	7,90%
SIAME	20 500	33 676,920	28 167,000	1,58%
SITS	38 100	81 823,080	78 638,400	4,42%
SOTUMAG	21 400	36 442,230	39 183,400	2,20%
STB	5 450	48 728,950	48 695,750	2,74%
UIB	33 900	413 950,950	431 411,400	24,26%
WIFAK LEAS	23 000	170 777,534	194 695,000	10,95%
<u>Titres des OPCVM</u>		348 910,856	350 211,422	19,62%
<u>Actions des SICAV</u>		348 910,856	350 211,422	19,62%
Actions SICAV AL HIFADH	3 454	348 910,856	350 211,422	19,62%
<u>Parts des fonds communs</u>	0	0	0	0,00%
<u>Obligations de sociétés et valeurs assimilées</u>				
<u>Obligations admises à la cote</u>	0	0,000	0,000	0,00%
Néant				
<u>Obligations non admises à la cote</u>	0	0,000	0,000	0,00%
Néant				
<u>Titres de créance émis par le Trésor négociables sur le marché financier</u>	140	147 928,000	153 965,904	8,66%
BTA 6.9.9 MAI 2022	10	9 820,000	10 178,425	0,57%
BTA 7.5-04/2014 (10 ANS)	20	21 180,000	22 051,241	1,24%
BTA 7.5-04/2014 (10 ANS)	100	106 600,000	110 906,845	6,24%
BTA 7-02/2015 (10 ANS)	10	10 328,000	10 829,393	0,61%
TOTAL		1 749 521,772	1 796 213,256	100,92%

S'agissant du 1er exercice social, toutes les entrées en portefeuille-titres l'ont été au cours de l'exercice 2008 et se détaillent comme suit :

<u>Acquisitions</u>	<u>Coût d'acquisition En DT</u>
Actions sociétés cotées	1 526 379,320
Emprunts sociétés	0,000
BTA	147 928,000
Actions SICAV	3 852 404,286
<u>TOTAL</u>	<u>5 526 711,606</u>

Les sorties du portefeuille-titres au cours de l'exercice 2008 se détaillent ainsi:

(Valeurs en Dinars)

<u>Sorties</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Prix de cession</u>	<u>Plus ou moins values réalisées</u>
Actions sociétés	273 696,404	365 177,000	91 480,596
Emprunts sociétés	0,000	0,000	0,000

BTA	0,000	0,000	0,000
Actions SICAV	3 503 493,430	3 515 627,483	12 134,053
<u>TOTAL</u>			<u>103 614,649</u>

3.2 Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres totalisent 1 597, 992 Dinars au 31/12/2008 et se détaillent ainsi :

(Valeurs en Dinars)

Désignation	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2007
<u>Dividendes</u>	0,000	0,000
- des actions et valeurs assimilées admises à la cote	0,000	0,000
- des Titres OPCVM	0,000	0,000
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>	1 597,992	0,000
<u>Revenus des obligations de sociétés</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
- Intérêts	0,000	0,000
- Primes de remboursement	0,000	0,000
<u>Revenus des Emprunts d'Etat</u>	<u>1 597,992</u>	<u>0,000</u>
- Intérêts	1 597,992	0,000
- Primes de remboursement	0,000	0,000
<u>Revenus des autres valeurs</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
- intérêts	0,000	0,000
TOTAL	1 597,992	0,000

3.3 Note sur les créances d'exploitation

Les créances d'exploitation s'élèvent à 1 189,978 DT au 31/12/2008 et se détaillent comme suit:

(Valeurs en Dinars)

Désignation	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2007
Retenues à la source sur bons de trésor achetés en bourse	1 109,978	0,000
Retenues à la source sur Obligations Sociétés achetés en bourse	0,000	0,000
Agios créditeurs à recevoir	80,000	0,000
Sommes à l'encaissement	0,000	0,000
TOTAL	1 189,978	0,000

3.4 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2008 à 4 626,469 DT et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2007
Commission distributeurs	1 619,263	0,000
Commission gestionnaire	1 850,590	0,000
Commission dépositaire	1 156,616	0,000
TOTAL	4 626,469	0,000

3.5 Note sur les autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2008 à 21 063,140 DT et représente le montant de la redevance du CMF, les honoraires du commissaire aux comptes et les jetons de présence des administrateurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2007
Redevance CMF	169,112	0,000
Sommes à Régler	19 607,142	
Provision jeton de présence	0,000	0,000
Honoraires commissaire aux comptes	1 286,886	0,000
TCL	0,000	0,000
TOTAL	21 063,140	0,000

3.6 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période se détaillent ainsi :

<u>Capital initial au 28/07/2008</u>	
Montant	500 000,000
Nombre de titres	5 000
Nombre de porteurs	3
<u>Souscriptions réalisées (en nominal)</u>	
Montant	2 474 600,000
Nombre de parts émis	24 746
Nombre de porteurs nouveaux	78
<u>Rachats effectués (en nominal)</u>	
Montant	847 900,000
Nombre de parts rachetés	8 479
Nombre de porteurs sortants	37
<u>Capital au 31-12-2008</u>	
Montant (en nominal)	1 626 700,000
Sommes non distribuables	153 826,853
Montant du capital au 31/12/2008	1 780 526,853
Nombre de parts	16 267
Nombre de porteurs	80

3.7 Note sur les sommes non distribuables

Les sommes non distribuables correspondent d'une part aux plus values potentielles et réalisées sur titres, augmentées des droits de sortie et diminuées des frais de négociation, et d'autre part aux régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2008 :

Désignation	2008	2007
Plus ou moins values potentielles sur titres OPCVM	1 300,566	0,000
Plus ou moins values potentielles sur actions	39 353,014	0,000
Plus ou moins values réalisées sur actions	91 480,596	0,000
Plus ou moins values réalisées sur titres OPCVM	12 134,053	0,000
Frais négociation	-5 732,713	0,000
Droit de sortie	5 480,276	0,000
Régularisations sommes non distribuables	9 811,061	0,000
TOTAL	153 826,853	0,000

3.8 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2008 :

Désignation	Résultats Distribuables	Régularisations	Sommes Distribuables
Exercice 2007	0,000	0,000	0,000
Exercice 2008	-7 247,282	-888,608	-8 135,890

4. Autres informations**4.1- Engagements hors bilan**

Les engagements hors bilan de FCP KOUNOUZ au 31/12/2008 se détaillent ainsi :

Désignation	(Valeurs en Dinars)	
	31/12/2008	31/12/2007
- Titres à livrer	19607,142	0
- Titres à recevoir	0	0
- Participation à libérer	0	
TOTAL	19607,142	0,000

4.2- Données par parts et ratios pertinents**4.2.1- Données par parts**

Désignation	31/12/2008	31/12/2007
Revenus des placements	0,103	0,000
Charges de gestion des placements	-0,420	0,000
REVENUS NET DES PLACEMENTS	-0,317	0,000
Autres produits	0,000	0,000
Autres charges	0,129	0,000
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-0,446	0,000
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,055	0,000
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	-0,500	0,000
Variation des plus (ou moins) values potentielle sur titres	2,499	0,000
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	6,370	0,000
Frais de négociation	-0,352	0,000
Plus ou moins values sur titres et frais négociation	8,516	0,000
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	8,071	0,000
Droits d'Entrée et de sortie	0,337	0,000
RÉSULTAT NON DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE	8,516	0,000
Régularisation du résultat non distribuable	4,528	0,000
SOMMES NON DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	13,044	0,000
Distribution de dividendes	0,000	0,000
Valeur Liquidative	108,956	0,000

4.2.2- Ratios de gestion des placements

Désignation	31/12/2008	31/12/2007
Charges / Actif Net Moyen	0,2518%	0,000
Autres charges / Actif Net Moyen	0,0592%	0,000
Résultat distribuable Exercice / Actif Net Moyen	-0,2044%	0,000

4.2.3- Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

La gestion de FCP KOUNOUZ est confiée à la Tuniso-Seoudienne d'Intermédiation " TSI" , Celle-ci est chargée, des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la SICAV. En contrepartie de ses prestations, la TSI perçoit une rémunération TTC de 0,4% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La STUSID BANK assure les fonctions de dépositaire pour FCP KOUNOUZ, consistant notamment à conserver les titres et les fonds de la SICAV et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, La STUSID BANK perçoit une rémunération TTC de 0,25% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.